



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE Pays de Lalbenque-Limogne



Famille, jeunesse,
éducation, loisirs,
animation de la vie
sociale, séniors,
soutien aux plus
fragiles, vie
associative....

2023 - 2027

Partenaires associés :





La Convention Territoriale Globale

La Convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat conclue entre la Caf et une collectivité territoriale qui permet d'élaborer conjointement un projet social à l'échelle du territoire.

Il s'agit de mettre en cohérence, avec les acteurs concernés, les différentes politiques menées en direction de la population sur un même territoire et en particulier les services aux familles.

En partenariat avec la CAF du Lot, **la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque - Limogne s'est dotée d'un projet social pour son territoire** et d'une CTG dès 2019.

En 2023, la Communauté de Communes s'est engagée dans le renouvellement de cette politique. Cette démarche s'est déroulée durant l'année 2023



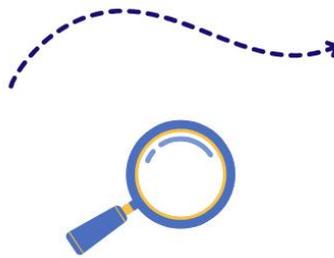
Partenaires associés :



La démarche de renouvellement de la CTG du Pays de Lalbenque-Limogne 2023-2027

RENCONTRES AVEC LES CONSEILS MUNICIPAUX DES COMMUNES

Afin de recueillir des informations, partager le bilan de la politique menée, identifier des besoins et des ressources potentielles.



2 RÉUNIONS PUBLIQUES

Afin de partager le bilan des actions et identifier les besoins

En partenariat avec



ORGANISATION DE GROUPE DE TRAVAIL

Afin de préciser les enjeux et identifier les axes de la future politique sociale

ENQUÊTES AUPRÈS DES USAGERS

Afin d'évaluer les attentes des familles fréquentant les ALSH et la microcrèche

RÉUNIONS DE PARTENAIRES

Afin de formaliser de manière partagée les fiches actions de la CTG

COMITÉ DE PILOTAGE

Afin de valider les orientations de la CTG



SIGNATURE DE LA CTG 2023-2027

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Validation de la CTG :
les axes et les fiches actions

[Retrouvez les comptes-rendus de cette démarche en annexe](#)



Les orientations de la Convention Territoriale Globale

Répondre aux besoins des enfants et de leurs familles

- soutenir l'accès à un mode de garde de qualité pour les 0-3 ans
- Conforter l'offre de services pour les enfants et leurs familles.
- Soutenir la place des jeunes dans la vie locale



Améliorer le lien social et la cohésion sociale

- soutenir la parentalité
- soutenir et développer des espaces de vivre-ensemble participant à l'animation de la vie sociale

Renforcer l'accès aux droits

- Développer et coordonner les actions d'accès aux droits en direction des habitants
- Conforter la dynamique partenariale



La validation de la CTG



La Convention Territoriale Globale du Pays de Lalbenque-Limogne 2023-2027 a été validée par la Communauté de Communes, la commune de Lalbenque et la commune de Limogne-en-Quercy en décembre 2023.

Une cérémonie de signature a été organisée en janvier 2024 avec la présence des signataires et partenaires de ce projet de territoire.

Objectifs et plan d'actions de la Convention Territoriale Globale du Pays de Lalbenque-Limogne 2023-2027

P = action menée en priorité

Objectifs généraux	Axe 1 Répondre aux besoins des enfants et de leurs familles			Axe 2 Améliorer le lien social et la cohésion sociale		Axe 3 Renforcer l'accès aux droits	
Objectifs	1.1 Soutenir l'accès à un mode de garde de qualité pour les 0-3 ans	1.2 Conforter l'offre de services pour les enfants et leurs familles	1.3 Soutenir la place des jeunes dans la vie locale	2.1 Soutenir la parentalité	2.2 Soutenir et développer des espaces de vivre-ensemble participant à l'animation de la vie sociale	3.1 Développer et coordonner les actions en direction des habitants	3.2 Conforter la dynamique partenariale
							
Actions	P Action 1 : Soutien à l'offre de garde et en particulier à l'installation des assistantes maternelles	P Action 1 : Construction d'une Maison de l'Enfance	P Action 1 : Développer l'ALSH Jeunes : le Rendez-vous Jeunes	Action 1 : Mener des actions de prévention et de soutien à la parentalité	Action 1 : Mener des ateliers et actions numériques	Action 1 : Développer les Francs Services du territoire et renforcer « l'aller vers »	Action 1 : Consolider les « Petits-déjeuners » de partenaires
	P Action 2 : Faire vivre l'observatoire de la Petite Enfance	Action 2 : Faire vivre le Projet Educatif de Territoire (PEDT)	Action 2 : Développer l'accueil des pré-adolescents dans les ALSH extrascolaires		Action 2 : Organiser une rencontre interALSH sur une commune du territoire	Action 2 : Soutenir les permanences et les actions des partenaires sur le territoire	Action 2 : Travailler en réseau et informer pour mieux agir contre les violences intrafamiliales
	Action 3 : Création d'une MAM à Saint Martin Labouval	Action 3 : Favoriser l'accès à des séjours de vacances	Action 3 : Favoriser les parcours d'engagement à l'animation pour les jeunes du territoire	Action 3 : Soutien aux démarches d'agrément AVS dans une logique de partenariat	Action 3 : Mener des actions favorisant l'inclusion numérique		
	Action 4 : Nouveau projet pédagogique pour la micro-crèche : vers la crèche du dehors	P Action 4 : Soutenir le projet de formation des personnels éducatifs du territoire			Action 4 : Organiser un forum « bien vieillir »	Action 5 : Communiquer sur l'offre de services	

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Pays de Lalbenque-Limogne

Famille, jeunesse,
éducation, loisirs,
animation de la vie
sociale, séniors,
soutien aux plus
fragiles, vie
associative....



Les fiches actions

Objectif 1.1 - Soutenir l'accès à un mode de garde de qualité pour les 0-3 ans

Action 1

Soutien à l'offre de garde et en particulier à l'installation des assistantes maternelles

Constats

Prioritaire

La communauté de communes compte 30 assistantes maternelles recensées en activité par le Relais Petite Enfance représentant 120 places de garde. Si la professionnalisation des assistantes maternelles est en progression, on constate une baisse des effectifs comparativement à 2021 et 2022. Le territoire attire de nouvelles professionnelles qui s'installent régulièrement sur notre territoire. Nombreuses sont celles qui sont plutôt attirées pour exercer en MAM. Ainsi, 3 MAM se sont créées lors de la période de la 1^{ère} CTG : une à Varaire, une à Lalbenque et 1 à Limogne. Néanmoins, les MAM présentent des points de vigilance : turn-over, tarif élevé pour les familles, modèle économique fragile.

Objectifs

Le mode de garde individuel représente la principale offre sur le territoire. Il est donc essentiel de la conforter, que ce soit à domicile ou en MAM.

- Conforter le mode de garde individuel sur le territoire intercommunal
- Maintenir le taux de couverture (rapport entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans et le nombre de places individuelles et collectives).
- Favoriser le maillage de l'offre de garde afin de permettre un accès de proximité pour toutes les familles.

Description de l'action

- Création d'un Comité technique Petite Enfance composé des partenaires suivants : élu-e-s de la communauté de communes, chargé-e de coopération CTG, responsable Petite Enfance, PMI, MSA et CAF. Ce comité technique a pour vocation d'échanger des informations utiles, d'exercer un rôle de conseil, d'évaluer les besoins et les réponses à y apporter de manière concertée. Sa composition peut s'enrichir avec d'autres participants en fonction de l'ordre du jour.
- Organisation de réunions d'information en direction des élus – rencontres élu-e-s /comité technique à l'échelle d'un bassin de vie au sein de la Communauté de Communes. Ces rencontres ont notamment pour objectifs de :
 - ✓ Améliorer l'interconnaissance, le repérage des ressources et des compétences des acteurs de la Petite Enfance.
 - ✓ Favoriser une appréhension globale et territoriale des besoins et de l'offre de la Petite Enfance
 - ✓ Soutenir les élu-e-s communaux qui ont la volonté d'accompagner un projet de MAM ou un projet de structure (privée ou publique) en prenant soin de l'offre existante.
- Concerter les assistantes maternelles notamment pour définir des actions de soutien à leur activité y compris des aides financières complémentaires.
- Communiquer auprès des assistantes maternelles sur les actions soutenantes à leur installation et à leur activité : l'accompagnement proposé par le RPE (analyse des pratiques, soutien à la fonction employeur, animations collectives....), les aides financières à l'installation (MSA de 500 € et CAF de 1200 € - source 2023), l'accompagnement du service de la PMI....

Public ciblé : les professionnels de la Petite Enfance sur le territoire et les familles d'enfants à naître ou de moins de 3 ans.

Partenaires : CAF – MSA – PMI – assistantes maternelles exerçant à domicile et en MAM – Services Petite Enfance de la Communauté de Communes – EPCI et communes compétentes en la matière et limitrophes au territoire.

Budget prévisionnel :

- Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG
- Temps de travail de la responsable Petite Enfance
- Budget de fonctionnement pour soutenir l'installation des assistantes maternelles : 300 € par assistantes maternelles en complément des aides de la CAF et de la MSA.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de rencontres organisées avec les partenaires ciblés.
- Nombre d'assistantes maternelles en activité sur le territoire.
- Taux de couverture (rapport entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans et le nombre de places individuelles et collectives).

Echéancier : dès 2023

Objectif 1.1 - Soutenir l'accès à un mode de garde de qualité pour les 0-3 ans

Action 2

Faire vivre l'observatoire de la Petite Enfance

Prioritaire

Constats

Un état des lieux des besoins et de l'offre Petite Enfance a été réalisé en 2021. Depuis, les données recueillies sont mises à jour et sont partagées avec les acteurs concernés. Afin de pérenniser cette démarche, il est proposé de la consolider afin de se doter d'un outil de veille de l'offre et des besoins de la Petite Enfance sur le territoire.

Objectifs

- Objectiver les besoins de la Petite Enfance en s'appuyant sur une démarche concertée de recueil de données.
- Mesurer l'évolution des besoins et de l'offre Petite Enfance en consolidant les indicateurs dans le temps.

Description de l'action

- Effectuer un recueil de données systématique et chaque année auprès des partenaires ciblés par cette action :
 - Nbr d'enfants 0-3 ans par commune – source allocataires CAF et MSA.
 - Nbr de naissances/an/commune – source PMI.
 - % des familles monoparentales qui ont des enfants par commune – source allocataires CAF et MSA.
 - % de congés parentaux par commune – source allocataires CAF et MSA.
 - % de familles dont les 2 parents travaillent par commune – source allocataires CAF et MSA.
 - Nbr d'assistantes maternelles actives par commune – source CAF - PAJE.
 - Nombre d'assistantes maternelles agréées/an/commune – source RPE (travaillé avec la puéricultrice PMI du territoire) et RPE des territoires limitrophes.
 - Nombre d'agréments par assistantes maternelles/an/commune – source RPE (travaillé avec la puéricultrice PMI du territoire) et RPE des territoires limitrophes.
 - Nombre de structures EAJE et nombre de places /an/commune y compris territoires limitrophes correspondant aux flux pendulaires des familles – source RPE.
- Réaliser un temps de travail par an avec le conseiller technique CAF pour consolider les données en fonction des besoins identifiés et notamment permettant d'identifier les besoins liés à des situations de précarité.
- S'articuler avec l'observatoire départemental Petite Enfance dès sa mise en place.
- Organiser une rencontre par an avec l'ensemble des acteurs pour présenter ces éléments et impulser une dynamique partenariale.
- Diffuser le résultat de ce travail aux communes et à l'ensemble des acteurs concernés.

Public ciblé : les professionnels de la Petite Enfance sur le territoire.

Partenaires : CAF – MSA – PMI – Services Petite Enfance de la Communauté de Communes – EPCI et communes compétentes en la matière et limitrophes au territoire.

Budget prévisionnel

- Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG
- Temps de travail de la responsable Petite Enfance

Indicateurs d'évaluation

Mise à jour des données consolidées chaque dernier trimestre de l'année en cours.

Echéancier : dès 2023.

Objectif 1.1 - Soutenir l'accès à un mode de garde de qualité pour les 0-3 ans

Action 3

Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles à Saint Martin Labouval

Constats

De nombreuses assistantes maternelles ont arrêté leur activité sur la commune de Tour de Faure et de Cajarc. Les communes de Saint Martin Labouval et Cénevières, en partenariat avec la commune de Tour de Faure et la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne souhaitent se mobiliser pour conforter une offre de garde pour les enfants de 0-3 ans qui habitent ce secteur. La mairie de St Martin Labouval propose de transformer le cabinet médical aujourd'hui inoccupé en Maison d'Assistantes Maternelles.

Objectifs

- Consolider l'offre de garde pour les enfants de moins de 3 ans sur le secteur de St Martin Labouval/Cénevières.

Description de l'action

- Aménagement d'un local communal appartenant à la Commune de Saint Martin Labouval pour pouvoir accueillir une activité de Maison d'Assistantes Maternelles.
 - 2 assistantes maternelles,
 - 6 à 8 places (correspondant au nombre cumulé d'agrément).
- Accompagnement du projet des assistantes maternelles et des élu-e-s concernés pour favoriser la pérennité du projet.

Public ciblé : Familles ayant des enfants de moins de 3 ans.

Partenaires : commune de Saint Martin Labouval et communes limitrophes au territoire – CAF – MSA – PMI – Services Petite Enfance de la Communauté de Communes.

Budget prévisionnel :

Fond de concours à l'investissement : 30 000 € maximum (coût de la rénovation du bâtiment portée par la commune de Saint Martin Labouval = 100 000 €).

Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG, de la responsable Petite Enfance et de la chargé-e de mission « attractivité »

Résultats attendus

- Entre 6 et 8 places de garde sur un secteur en déficit de places.
- Maintenir le projet M AM dans le temps – engagement durable des assistantes maternelles.
- Implication des assistantes maternelles aux actions Petite Enfance du territoire

Echéancier :

- Recherche de financements et consolidation du projet : 2023
- Début des travaux : 2024
- Ouverture de la MAM pour le 1^{er} janvier 2025 au plus tard.

Objectif 1.1 - Soutenir l'accès à un mode de garde de qualité pour les 0-3 ans

Action 4

Nouveau projet pédagogique pour la micro-crèche : vers la crèche « du dehors »

Constats

La micro-crèche de Flaujac Poujols est une structure qui a ouvert en 2011 dans un bâtiment neuf attenant à l'école maternelle du RPI Flaujac/Aujols/Cieurac. Ces 1ères années de fonctionnement ont montré la nécessité de mieux exploiter l'espace extérieur alors que l'espace intérieur est totalement décloisonné. Si cette configuration permet de mettre en œuvre un projet pédagogique inspiré de la méthode Lokzy, cet aménagement a montré également ses limites car il ne permet pas de s'isoler avec un groupe d'enfants (en fonction des besoins ou des âges).

Ainsi, il est nécessaire de repenser le projet pédagogique de la structure au regard des enjeux identifiés notamment le soutien à la parentalité, l'ouverture de la micro-crèche en direction du territoire et des autres acteurs de la petite enfance et l'optimisation de l'espace extérieur.

Objectifs

- Mettre en œuvre un projet pédagogique innovant autour de la « crèche du dehors » afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants et leur sécurité
- Favoriser la santé des enfants et leur lien avec la nature
- Favoriser le lien avec l'école et les passerelles pour les enfants de 3 ans avec l'école.
- Renforcer le lien avec les parents de la micro-crèche et les actions décloisonnées (en direction des familles du territoire et des assistantes maternelles).
- Favoriser le bien-être au travail et l'attractivité des emplois de la Petite Enfance.
- Accompagner le changement climatique

Description de l'action

- Définition d'un nouveau projet pédagogique de la micro-crèche : accompagnement par un cabinet d'étude design de service et paysagiste pour la mise en œuvre d'une démarche participative associant l'ensemble des acteurs du projet à la définition du projet d'aménagement en lien avec ce projet pédagogique.
- Réalisation des travaux d'aménagement des 2 cours de la micro-crèche et de l'école maternelle suite à cette réflexion partagée.

Le projet d'aménagement concernera à priori :

- Le changement de tout ou partie du revêtement de sol
- Le changement de la clôture
- Des aménagements paysagers de végétaux
- L'intégration des structures jeux existants
- La réorganisation des circulations pour permettre un accès facilité et sécurisé à l'espace extérieur attenant à la crèche.

public ciblé : les enfants de la micro-crèche, les professionnels de la micro-crèche, l'école maternelle de Flaujac-Poujols (l'équipe pédagogique, les parents, les élu-e-s...), les parents de la micro-crèche et plus globalement les acteurs Petite Enfance du territoire.

Partenaires : commune de Flaujac Poujols – CAF – MSA – PMI – Service Petite Enfance de la Communauté de Communes.

Budget prévisionnel :

- 103 000 € d'investissement (sur 2 exercices 2025-2026)

Résultats attendus

- Augmentation du temps passé à l'extérieur (pour les enfants et professionnels de la micro-crèche)
- Mesure de satisfaction des familles
- Nombre d'actions menées avec l'école ou décroisées.

Echéancier :

- Recherche de financements : 2024
- Début des travaux : 2025
- Fin des travaux : 2026

Objectif 1.2 – Conforter l'offre de services pour les enfants et leurs familles

Action 1

Construction d'une Maison de l'Enfance

Prioritaire

Constats

L'ALSH de Lalbenque connaît une augmentation de sa fréquentation. Après une ouverture de 16 places supplémentaires, des familles sont encore en attente de places. De plus, les locaux sont peu adaptés notamment pour les enfants de plus de 5 ans qui sont accueillis dans un bâtiment modulaire. Au-delà du fait de permettre un meilleur fonctionnement pour l'ALSH, ce projet de bâtiment doit consolider la politique Enfance-Jeunesse de la communauté de communes, la lisibilité et la mise en cohérence de l'offre de services aux familles.

Description de l'action

Construction d'un bâtiment permettant d'accueillir le fonctionnement des structures Enfance-Jeunesse » avec des espaces adaptés pour chaque tranche d'âge :

- l'ALSH 3-12 ans « Troll de Bouille ».
- l'ALSH 12-17 ans « Rendez-vous Jeunes ».
- les animations collectives du Relais Petite Enfance accueillant les enfants de 0-3 ans, les assistantes maternelles et les parents
- les actions ponctuelles en direction des familles organisées par les structures Enfance-Jeunesse ou/et inscrites à la CTG.

Ces locaux pourront également être mis à disposition pour soutenir d'autres actions menées en direction des familles avec nos partenaires et notamment le Conseil Départemental :

- les consultations de la PMI,
- l'organisation des espaces de médiation (visite en présence d'un tiers)

Public ciblé : prioritairement les enfants de 0 à 18 ans et les familles, en particulier les enfants inscrits aux ALSH et fréquentant le Relais Petite Enfance.

Partenaires : SDJES - CAF – MSA – PMI – Service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes.

Budget prévisionnel : 1 000 000 € d'investissement

Recettes attendues de la part de l'Etat (Fond Vert/DETR), du conseil départemental, de la CAF, de l'Europe.

Echéancier : livraison du bâtiment en 2026.

Objectif 1.2 – Conforter l'offre de services pour les enfants et leurs familles

Action 2

Faire vivre le Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Constats

La Communauté de Communes s'est dotée d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) défini en concertation avec les élu-e-s et les partenaires. Ce projet fixe les orientations en matière de politique éducative pour le territoire et les structures gérées par la Communauté de Communes : les ALSH et les structures Petite Enfance. Il est proposé un plan d'action pour faire vivre ce Projet Educatif à l'échelle de l'intercommunalité.

Objectifs

- Mettre en œuvre les objectifs du PEDT
- Favoriser la continuité éducative et l'interconnaissance des acteurs éducatifs du territoire
- Améliorer la qualité de l'accueil des enfants.

Description de l'action

Assurer une coordination « enfance jeunesse » à l'échelle des structures gérées par la Communauté de Communes.

Soutenir les actions participant à l'amélioration de la qualité d'accueil des enfants : soutien à l'ingénierie, aide au partenariat, mise en relation des acteurs...

Recueillir la parole des enfants et des familles :

- Consulter les enfants et les familles qui fréquentent les structures dans la continuité de la démarche réalisée dans le cadre du renouvellement de la CTG.
- Participer à la consultation nationale des enfants organisée par UNICEF France.

Réaliser des rencontres au sein des écoles du territoire : à minima 1 rencontre /an avec les enseignants de l'école afin de recueillir les besoins de l'école (équipe, enfants, familles...), se connaître et construire des actions partagées. Ces rencontres peuvent concerner le ou la chargé-e de coopération CTG et les responsables Enfance-Jeunesse en fonction des secteurs concernés.

Organiser 1 comité de pilotage par an invitant l'ensemble des acteurs du PEDT.

Partenaires : SDJES/Education Nationale – CAF – MSA – Services Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes – Enseignants – parents d'élèves – associations proposant des actions pour les enfants (Espace de Vie Sociale, clubs sportifs...)

Budget prévisionnel

- Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG
- Temps de travail de la responsable Petite Enfance
- Analyse des résultats de la consultation des enfants : à mutualiser avec les autres participants.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions menées dans le cadre du PEDT
- Mesure de satisfaction des familles et des enfants

Echéancier : dès 2023 – évaluation prévue en 2024.

Objectif 1.2 – Conforter l'offre de services pour les enfants et leurs familles

Action 3

Favoriser l'accès à des séjours de vacances

Constats

De nombreux enfants ne partent pas en vacances sur notre territoire. L'expérience de la mise en œuvre du dispositif colo-apprenante a montré l'importance d'accompagner au plus près du territoire les familles concernées. C'est une des conditions pour permettre aux enfants l'accès à des séjours de proximité. Il s'agit d'améliorer la lisibilité des séjours et des aides aux vacances proposées par les acteurs institutionnels et les associations afin de mobiliser cette offre au plus près des familles.

Objectifs

- Améliorer le départ en vacances des enfants
 - en séjour (colonie de vacances, classe de découverte...)
 - en famille

Description de l'action

Afin d'identifier les séjours, les opérateurs lotois, les aides disponibles et d'appréhender le fonctionnement des dispositifs, il est proposé de :

- Organiser un temps de rencontre sur l'offre favorisant le départ en vacances en complémentarité avec la démarche départementale menée par la SDJES,
- Recenser les acteurs concernés par l'organisation des séjours et des aides aux vacances au travers d'un outil de type « annuaire »,
- Relayer la communication auprès des habitants et l'ensemble des acteurs du territoire.
- Soutenir les acteurs qui organisent des séjours sur notre territoire et favoriser le partenariat avec nos structures et les acteurs sociaux du territoire.

Public ciblé : les familles - les enfants et jeunes – les acteurs qui les accompagnent.

Partenaires : SDJES – CAF – MSA - JPA - UDAF – organisateurs de séjours 46 – association Octopus ritmo – Parc Naturel Régional du Quercy.

Budget prévisionnel

- Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG
- Temps de travail pour les équipes ALSH (lien avec les projets de séjours sur le territoire)

Indicateurs d'évaluation

- Augmentation du nombre de départs en séjours pour les enfants du territoire.
- Augmentation du nombre de familles aidées dans le départ en vacances.

Echéancier : à partir de 2024 et chaque année.

Objectif 1.2 – Conforter l'offre de services pour les enfants et leurs familles

Action 4

Soutenir les projets de formation des personnels éducatifs du territoire

Constats

Prioritaire

Les professionnels de l'enfance-jeunesse ont besoin d'être accompagnés dans la consolidation de leurs compétences dans une logique de professionnalisation et d'attractivité des métiers du secteur. La formation est également un outil au service du développement des structures notamment les accueils périscolaires qui restent peu professionnalisés sur notre territoire. Enfin, les formations sur site favorisent la mise en réseau et l'interconnaissance des acteurs au service du projet social de la communauté de communes.

Objectifs

- Favoriser la professionnalisation des personnels éducatifs.
- Renforcer l'attractivité des métiers de l'éducation.
- Améliorer l'interconnaissance des professionnels.

Description de l'action

Développer des actions de formation sur le territoire ou à proximité répondant aux professionnels Enfance-Jeunesse :

- Porter une formation en union auprès du CNFPT pour les agents des communes à minima 1 fois par an.
- Accueillir une formation départementale financée par la SDJES à minima 1 fois par an.
- S'associer à d'autres territoires pour soutenir l'organisation et l'accès aux formations BAFA/BAFD et aux formations professionnelles pour les personnels éducatifs du territoire.
- Développer les analyses des pratiques auprès des professionnels.

Public ciblé : professionnels Enfance-Jeunesse prioritairement qui travaillent dans les écoles et les ALSH du territoire.

Partenaires : SDJES – CAF – communes – CNFPT – organismes de formation (associations complémentaires à l'école)

Budget prévisionnel :

- Formation financée par les partenaires : CNFPT et SDJES
- Temps de travail des agents concernés par la formation
- Budget formation : 2000 € pour financer un BAFA ou BAFD aux agents CCPLL dans le cadre de la professionnalisation (2 agents en parcours de formation par an).
- Budget « analyse des pratiques » : 1620 € - 3 rencontres par équipe/an.

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de formations et de temps d'échange organisés pour les acteurs éducatifs du territoire

Echéancier : à partir de 2023 et chaque année.

Objectif 1.3 – Soutenir la place des jeunes dans la vie locale

Action 1

Développer le Rendez-vous Jeunes

Constats :

Prioritaire

Le Rdvj fonctionne le vendredi soir. Il accueille des jeunes de 12 à 17 ans de 18h30 à 23h. D'une capacité de 20 places, la structure propose un transport à la demande sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Aucune structure éducative accueille les jeunes pendant les vacances.

Objectifs

- Améliorer l'accueil éducatif des jeunes de 12 à 17 ans.
- Mener des actions de prévention en direction des jeunes : prévention des violences (sexuelle, harcèlement...), prévention santé, accompagnement numérique.

Description de l'action :

Développer la structure Rdvj et notamment :

- Engager une réflexion sur les périodes d'ouverture du Rdvj notamment concernant les périodes de vacances scolaires les après-midis.
- Proposer un encadrement par une équipe permanente avec des activités adaptées à la tranche d'âge
- Accueillir les jeunes dans des locaux dédiés et adaptés pour qu'ils puissent se les approprier : lien avec le projet de construction de la Maison de l'Enfance
- Favoriser le développement de projets de jeunes (création d'association, budgets participatifs à l'échelle intercommunal...).
- Consulter les jeunes et faire du lien avec les structures qu'ils fréquentent : collèges, CLAC, transport scolaire, autres accueils jeunesse, clubs sportifs....

Public ciblé : jeunes de 12 à 18 ans.

Partenaires : SDJES – CAF – MSA – Services Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes – les collèges privés et publics.

Budget prévisionnel : 10 000 € estimés (reste à charge) – sous réserve d'un recrutement possible

- Sur la base de 35 animations estimées : 5 am/périodes de petites vacances et 20 am/été soit 35 accueils de 5 heures (animation + transport à la demande).
- 9 000 € de coût RH estimés – heures de travail en présentiel et préparation (20 % pour les animateurs et 30 % pour la direction).
- 6 000 € de fonctionnement estimés – coût pédagogique et transport – hors charges liées au bâtiment.
- Recettes : 5000 € soit 2200 € de prestation de service CAF et 2800 € de participation familles.

Indicateurs d'évaluation :

Augmentation du nombre de jours d'accueil et de la fréquentation du Rdvj

Nombre de propositions d'action au sein du Rdvj.

Echéancier : A l'ouverture de la Maison de l'Enfance

Objectif 1.3 – Conforter l’offre de services pour les enfants et leurs familles

Action 2

Développer l’accueil des pré-adolescents dans les ALSH extrascolaires

Constats

Les ALSH accueillent peu d’enfants de 10 à 12 ans. Le fonctionnement des structures est peu adapté à l’accueil de ce public. Pourtant des besoins sont recensés et les enjeux d’accueillir ces enfants sont majeurs. Les ALSH connaissent une augmentation de la fréquentation, il est donc important de proposer un mode de garde pour les enfants qui fréquentent aujourd’hui l’ALSH et ainsi assurer une continuité jusqu’à l’accueil au Rdvj.

Objectifs

- Améliorer l’accueil éducatif des enfants de 10-12 ans
- Assurer une meilleure continuité entre l’ALSH et le Rdvj.

Description de l’action

Création d’un groupe « pré-ado 10-12 ans » dans chacun des ALSH 3-12 ans pendant les vacances scolaires reposant notamment sur :

- Des locaux et un(e) animateur-riche dédié(e)
- Une proposition d’un programme d’activités adaptées à la tranche d’âge
- Des actions passerelles avec la tranche d’âge 6-9 ans et avec le Rendez-Vous-Jeunes.
- Un partenariat avec les collègues et les autres structures accueillant des pré-adolescents.

Public ciblé : les enfants « pré-ado 10-12 ans »

Partenaires : SDJES – CAF – MSA – Services ALSH de la Communauté de Communes

Budget prévisionnel : 1 animateur supplémentaire par ALSH pour 12 enfants accueillis en fonction des locaux disponibles (et la capacité d’accueil).

Indicateurs d’évaluation :

- Augmentation de la fréquentation des pré-ados aux seins des ALSH 3-12 ans.
- Nombre d’actions menées en partenariat avec le Rendez-vous Jeunes et nombre d’enfants inscrits suite à la participation aux ALSH 3-12 ans (continuité des parcours).
- Mesure de satisfaction des enfants 10-12 ans

Echéancier : Eté 2024 sous réserve d’une consolidation des équipes d’animation et :

- Pour Lalbenque : sous réserve d’une salle disponible et/ou en attente de l’ouverture de la Maison de l’Enfance.
- Pour Limogne : sous réserve d’une salle disponible.

Objectif 1.3 – Soutenir la place des jeunes dans la vie locale

Action 3

Favoriser les parcours d'engagement à l'animation pour les jeunes du territoire

Constats

Les jeunes de 14 à 15 ans ne peuvent pas travailler, pour autant certains souhaitent s'engager et découvrir les métiers de l'animation. Certains jeunes également n'ont pas accès à des loisirs ou des espaces dans lesquels ils peuvent faire l'expérience de la vie en collectivité et de 1ères responsabilités. Enfin, de nombreux jeunes ont fréquenté l'ALSH et ils y sont attachés. Il s'agit donc de leur proposer une alternative entre la place d'enfant et la fonction d'animateur tout en leur permettant d'appréhender ce métier.

Pour les animateurs juniors souhaitant poursuivre leur engagement en tant qu'animateur, un soutien pourra leur être apporté pour passer le BAFA, tant financièrement qu'en matière de tutorat et de terrain de stage. Sachant que depuis 2022, il est possible pour un jeune de passer le BAFA à partir de 16 ans.

Objectifs

- soutenir l'engagement des jeunes,
- favoriser l'attractivité des métiers de l'animation,
- enrichir les équipes des ALSH intercommunaux et favoriser le recrutement d'animateur-rices.

Description de l'action

- Etudier les expériences similaires et inspirantes (benchmarking).
- Formaliser un projet d'accueil spécifique et concevoir les outils associés.
- Accueillir des jeunes de 14-15 ans au sein des ALSH accompagnés par l'équipe d'animation pour participer à la vie de l'ALSH
- Soutenir la formation BAFA pour les animateurs juniors souhaitant poursuivre leur engagement dans l'animation et notamment :
 - Identifier les aides individuelles proposées par l'ensemble des acteurs institutionnels pour mieux les relayer auprès des jeunes
 - Soutenir financièrement les jeunes concernés (dans une logique que co-financement) afin qu'il puisse réaliser leur formation BAFA avec un engagement réciproque de poursuivre leur parcours d'animateur volontaire au sein des ALSH de la Communauté de communes.

Public ciblé : les jeunes de 14 à 17 ans

Partenaires : SDJES – CAF – MSA – Services ALSH – association d'éducation populaire et organismes de formation de l'animation

Budget prévisionnel :

- Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG
- Temps de travail pour les équipes ALSH : définition du projet, préparation et encadrement.
- Budget dans le cadre d'une aide au financement du BAFA : 1000 € / an en complément des aides financières de la CAF et de la MSA

Indicateurs d'évaluation : nombre de jeunes accompagnés dans le cadre d'un parcours d'engagement.

Echéancier : été 2024 pour une 1^{ère} expérimentation « animateurs juniors ».

Objectif 2.1 – Soutenir la parentalité

Action 1

Mener des actions de prévention de soutien à la parentalité

Constats

Les parents se sentent parfois isolés en particulier lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Les actions de soutien à la parentalité s'accompagnent souvent de la posture d'expert. Ce format n'est pas toujours efficace pour de nombreuses personnes. Ainsi, il est proposé d'organiser des rencontres entre parents afin de favoriser le partage d'expériences et les échanges. Cette action doit permettre aux parents d'échanger sans culpabiliser et de partager un savoir, une pratique, un vécu, une expérience similaire, avec le plaisir de se retrouver. En fonction des outils et actions menées, la place des enfants, petits ou grands, sera toujours au cœur de la réflexion.

Objectifs

- Accompagner la parentalité

Description de l'action

S'appuyer sur l'expertise de la PMI et les opérateurs départementaux financés par la CAF et adhérents au REAAP pour soutenir des actions de prévention et de soutien à la parentalité (ou les développer à l'échelle du territoire intercommunal).

Organiser des actions auprès des parents qui fréquentent les structures Petite -Enfance gérées par la Communauté de Communes : le Relais Petite Enfance et la micro-crèche et proposer ces actions aux autres parents du territoire.

Etre en lien avec les associations locales qui développent des actions de soutien à la parentalité en particulier dans le cadre d'un agrément Espace de Vie Sociale (action globale d'animation de la vie sociale : exemple café des parents)

Public ciblé : les parents et les enfants du territoire.

Partenaires : Conseil Départemental notamment PMI - CAF – MSA – services Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes – partenaires du soutien à la parentalité adhérents au REAAP – associations agréées Espace de Vie Sociale ou Animation de la Vie Sociale.

Budget prévisionnel : 1 500 € /an pour le financement d'intervenants le cas échéant.

Résultats attendus

Réalisation d'actions en direction des parents et participation des familles à ces évènements.

Echéancier : à partir de 2024

Objectif 2.1 – Soutenir la parentalité

Action 2

Renforcer la place des parents au sein des ALSH 3-12 ans

Constats

Depuis 3 ans, la crise sanitaire a mis à mal l'accueil des parents au sein de l'ALSH. Dans le cadre du renouvellement de la CTG, les parents ont été invités à donner leur avis concernant le fonctionnement de l'ALSH par questionnaire. Ainsi, la majorité des parents expriment leur volonté de participer ponctuellement à des animations avec leurs enfants au sein de l'ALSH. La place des parents fera l'objet d'une réflexion particulière dans le cadre du projet pédagogique des structures. Il s'agit notamment de penser la place des parents dans la journée d'accueil de l'ALSH et de permettre aux parents de s'associer à des moments partagés de loisirs avec leurs enfants au sein des structures.

Objectifs

- Améliorer la communication avec les parents
- Favoriser la participation des parents dans les structures de loisirs
- Accompagner la parentalité

Description de l'action

- Définir les objectifs de la participation des parents au sein de chaque structure de manière concertée avec l'équipe et formaliser la place des parents au sein du projet pédagogique.
- Renforcer la communication en direction des familles qui fréquentent l'ALSH.
- Organiser, à minima 1 fois par an, une consultation de l'ensemble des parents concernant le fonctionnement de l'ALSH, la prise en compte de leur besoin et de ceux de leurs enfants.
- Aménager l'espace d'accueil des ALSH afin de faciliter l'accueil des parents le matin et le soir.
- Inviter les parents à des temps d'accueil au sein de l'ALSH.
- Organiser des actions spécifiques en direction des parents des enfants accueillis à l'ALSH.

Public ciblé : les parents des enfants accueillis à l'ALSH.

Partenaires : Conseil Départemental notamment PMI - CAF – MSA – services ALSH de la Communauté de Communes – partenaires du soutien à la parentalité adhérents au REAAP – associations agréées Espace de Vie Sociale ou Animation de la Vie Sociale.

Budget prévisionnel : 1 500 €/an pour le financement d'intervenants

Indicateurs d'évaluation

- Mesure de satisfaction des parents
- Nombre d'actions en direction des parents organisées au sein de l'ALSH.

Echéancier : dès 2023

Objectif 2.2 – Soutenir et développer des espaces de vivre ensemble participant à l'AVS

Action 1

Mener des ateliers et des actions numériques

Constats

Le dispositif « conseiller numérique » déployé par l'Etat dans le cadre de France Relance a pleinement contribué à la mise en œuvre d'une action globale en direction des habitants en faveur de l'inclusion numérique. Le déploiement de ces ateliers a montré que :

- les habitants les plus éloignés du numérique éprouvent une difficulté à venir participer à des ateliers d'initiation à l'informatique (peur de ne pas savoir faire, pudeur de montrer ses difficultés, crainte d'être isolé dans un groupe inconnu...)
- chaque atelier répond à un besoin de se rencontrer et de partager sa pratique.

Il est donc proposé de consolider le rôle de lien social des ateliers numériques.

Objectifs

- Créer des espaces d'échange et de convivialité favorisant le lien social,
- Favoriser la participation des habitants aux actions d'inclusion numérique (les plus réticents, les plus éloignés, les plus pudiques)
- Rassembler autour des enjeux du numérique

Description de l'action

Faire vivre l'espace numérique aménagé au sein de la médiathèque de Lalbenque.

Relayer des événements régionaux ou nationaux permettant de soutenir des animations numériques sur le territoire (exemple journée pour un internet plus sûr)

Organiser une animation « fresque du numérique » - 1 fois par an – sur le territoire.

Contribuer à des événements organisés par la Communauté de Communes ou par d'autres partenaires (associations, communes...) en proposant des ateliers ou animations autour du numérique.

Public ciblé : les habitants de la communauté de communes

Partenaires : Préfecture – Lot Numérique – France Services – les partenaires et opérateurs du numérique éducatif (Canope, Bibliothèque Départementale de Prêt, les bons clics, Solidarité Numérique.....)

Budget prévisionnel : temps de travail de la conseillère numérique.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions menées – nombre de participants
- Mesure de satisfaction des participants et évaluation de leur autonomie numérique.

Echéancier : à partir 2023

Objectif 2.2 – Soutenir et développer des espaces de vivre ensemble participant à l'AVS

Action 2

Organiser une rencontre inter-ALSH sur une commune du territoire

Constats

Les ALSH de la Communauté de Communes accueillent de nombreux enfants qui habitent l'ensemble de l'intercommunalité. Ces structures organisent déjà des activités de découverte du territoire. Néanmoins, la relation avec les communes mérite d'être renforcée. Il s'agit notamment de répondre aux objectifs suivants :

Objectifs

- faire connaître les ALSH de la Communauté de Communes.
- permettre aux équipes, aux enfants de s'approprier le territoire intercommunal et de profiter de ses ressources.
- renforcer le lien avec les habitants.

Description de l'action

Organisation d'une journée festive inter-ALSH sur une commune du territoire :

- Co-construction de la journée avec les acteurs du territoire concerné (communes ou regroupement de communes).
- Associer les jeunes du Rdvj à l'organisation de l'évènement et favoriser les liens avec les jeunes du territoire concerné.
- Invitation aux parents à se joindre à l'évènement (tout ou partie).

Cet événement se déroulera un jour d'accueil de l'ALSH pendant les vacances – printemps – un vendredi pour mobiliser les enfants toute la semaine sur l'organisation.

Public ciblé : les enfants des ALSH – les communes du territoire et leurs habitants (élu-s-, associations, agents communaux...) – les familles et les jeunes.

Partenaires : SDJES – CAF – MSA – Services Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes – la commune concernée (ou groupement de commune) – acteurs associatifs et culturels – Parc Régional des Causses du Quercy.

Budget prévisionnel : 500 € de budget de fonctionnement en complément des aides au projet (CAF dans le cadre de FPT et/ou MSA dans le cadre de Grandir en Milieu Rural)

Résultats attendus

- Organisation d'un évènement / an par le service ALSH.
- Nombre de participants à l'évènement

Echéancier : printemps 2025.

Objectif 2.2 – Soutenir et développer des espaces de vivre ensemble participant à l'AVS

Action 3

Soutien aux démarches d'agrément AVS dans une logique de partenariat

Constats

Les structures d'animation de la vie sociale (AVS) sont des lieux-ressources qui proposent des activités éducatives et sociales. Ces projets s'appuient sur la participation des habitants afin de leur permettre de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et au développement du lien social. L'AVS est un axe de la politique menée par la CNAF et s'appuie sur des équipements de proximité tels que des centres sociaux ou espace de vie sociale (EVS).

Le territoire de la communauté de communes compte 1 structure qui est en cours d'agrément Espace de Vie Sociale : l'association La Tresse dont le siège social est à Lalbenque. Aucun autre porteur de projet n'est identifié pour l'instant.

Objectifs

- Soutenir le projet EVS de La Tresse afin qu'il puisse être consolidé et en cohérence avec le projet social du territoire.
- Favoriser l'émergence d'autres projets Espace de Vie Sociale sur le territoire en particulier sur le bassin de vie de Limogne-en-Quercy

Description de l'action

Favoriser l'identification et le soutien au porteur de projet qui pourrait être agréé Espace de Vie Sociale (EVS) ou Animation de la Vie Sociale (AVS).

Participer activement aux rencontres organisées par les porteurs de projet EVS ou AVS en concertation avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot en particulier dans la phase de définition du projet.

Garantir la mise en cohérence et la coopération entre les différents acteurs de l'EVS/AVS du territoire, le projet social du territoire et la CTG.

Soutenir les actions menées par les structures agréées EVS ou AVS par la mise à disposition de locaux ou matériel.

Public ciblé : porteurs de projet AVS au profit des habitants de la Communauté de Communes.

Partenaires : la CAF – la MSA – les associations du territoire – les services de la Communauté de Communes notamment Enfance-Jeunesse, Culture et Attractivité.

Budget prévisionnel : Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG

Indicateur d'évaluation

- Nombre de structures agréées Espace de Vie Sociale située sur la Communauté de Communes
- Nombre d'actions menées en partenariat avec la ou les structures EVS.

Echéancier : dès 2023

Objectif 3.1 – Développer et coordonner les actions en direction des habitants

Action 1

Développer les Frances Services du territoire et renforcer « l'aller vers »

Constats

En quelques années, la France Services est devenue une structure incontournable de l'action sociale et de l'accès aux droits sur le territoire intercommunal. La labellisation des 2 structures sur la communauté de communes ainsi que le recrutement d'une conseillère numérique ont pleinement participé au déploiement de ce service.

Objectifs

- poursuivre le développement des Frances Services notamment en améliorant la lisibilité et l'accès à ces 2 structures pour l'ensemble des habitants
- renforcer le partenariat entre la Communauté de Communes et la Poste en tant que gestionnaires France Services.

Description de l'action

- Poursuivre l'engagement pris par les 2 gestionnaires France Services de communiquer de manière concertée à l'échelle du territoire intercommunal : concevoir et diffuser des supports de communication commun, échanger en temps réel les informations concernant le fonctionnement des structures, s'appuyer et alimenter les outils de communication existants (intramuros, site internet, flyers et affichages...)
- Maintenir et consolider la permanence France Services organisée par la Poste à Concots le jeudi après-midi.
- Mener régulièrement des actions « hors les murs » afin de faire connaître la France Services aux habitants et rapprocher le service des usagers qui en seraient éloignés.
- Mener des ateliers numériques « démarches administratives » afin de favoriser l'autonomie des usagers en partenariat avec les France Services et la conseillère numérique.
- Poursuivre l'engagement pris par les 2 gestionnaires France Services de participer activement aux rencontres des partenaires sociaux du territoire menées dans le cadre de la CTG.

Public ciblé : tous les citoyens.

Partenaires : la Préfecture du Lot – les opérateurs de la France Services – La Poste en tant que gestionnaire de la France Services de Limogne-en-Quercy – le service France Services et conseiller numérique.

Budget prévisionnel : budget de fonctionnement de la France Services de Lalbenque.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions menées « hors les murs »
- Nombre d'accompagnements réalisés par les structures France Services
- Nombre de participation aux réunions des partenaires et plus globalement organisées dans le cadre de la CTG.

Echéancier : dès 2023

Objectif 3.1 – Développer et coordonner les actions en direction des habitants

Action 2

Soutenir les permanences et les actions des partenaires

Constats

Impulsé par la CTG et par la labellisation France Services, des services se sont développés au sein de la maison communautaire avec la mise en place de plusieurs permanences régulières avec les partenaires suivants :

- La Mutualité Sociale Agricole
- La Mission Locale
- L'association Quercy Contacts
- L'association ALISE
- La Direction Départementale des Finances Publiques.

L'ADIL et le Défenseur des Droits organisent également des rendez-vous par visio-conférence.

Les opérateurs les moins connus comme le CDAD doivent être mieux identifiés par les habitants et notamment sur les possibilités d'y avoir accès à travers la France Services.

Il est donc proposé de consolider et de développer l'intervention des partenaires au sein du territoire au bénéfice d'une action de proximité pour les habitants. De nombreux partenaires sont présents à la France Services de Lalbenque, par équité il serait intéressant que la France Services de Limogne puisse travailler à développer les permanences dans leur France services.

Objectifs

- Renforcer l'offre de service public de proximité.
- poursuivre le développement du partenariat avec les partenaires de l'action sociale.

Description de l'action

- Consolider les permanences existantes et encourager le développement de ces permanences sur la commune de Limogne par la France Services gérée par la Poste afin de proposer un maillage du territoire.
- Favoriser des actions ponctuelles organisées par des partenaires (exemple formation ou sensibilisation, Assemblée Générale, actions de prévention...)
- Développer de nouveaux partenariats afin d'élargir les services proposés sur le territoire.

Public ciblé : tous les citoyens.

Partenaires : la Préfecture du Lot – en priorité les opérateurs du « bouquet France Services » – La Poste en tant que gestionnaire de la France Services de Limogne-en-Quercy – les associations partenaires Quercy Contact, ALISE, ADIL, Mission Locale, Maison des Ados, PAEJ, RERTR., le Conseil Départemental et le service des Solidarités.

Budget prévisionnel : mise à disposition de locaux – prise en charge des frais de locaux (entretien et fluides)

Indicateurs d'évaluation

- Augmentation de l'offre de service public sur le territoire : nombre de permanences organisées, de partenaires concernés et d'usagers bénéficiaires.

Echéancier : dès 2023.

Objectif 3.1 – Développer et coordonner les actions en direction des habitants

Action 3

Mener des actions favorisant l'inclusion numérique

Constats

Une récente étude nationale (CREOC-CREAD) montre qu'aujourd'hui les français sont aujourd'hui plus nombreux à utiliser les services numériques et à bénéficier des innombrables opportunités qu'ils permettent. Malgré cela, 43 % de la population nationale indiquent ne pas savoir maîtriser les outils numériques pour les différentes démarches et activités de la vie quotidienne.

Sur notre territoire, des actions d'accompagnement aux usages numériques ont été déployées depuis janvier 2022. Le dispositif « conseiller numérique » déployé par l'Etat dans le cadre de France Relance a pleinement contribué à la mise en œuvre d'une action globale en direction des habitants en faveur de l'inclusion numérique. La Communauté de Communes a ainsi recruté une conseillère numérique en poste depuis janvier 2022 qui a été pérennisé jusqu'en 2026. Conformément à l'action prévue dans la CTG (2/B2), cette mission est menée en complémentarité avec la France Services et la médiathèque. Il est donc proposé de poursuivre cette action dans la continuité des ateliers qui ont été expérimentés.

Objectifs

- Réduire la fracture numérique
- Améliorer le quotidien des habitants grâce au numérique
- Favoriser l'autonomie des usagers du numérique et l'accès aux outils existants (connaissance, gratuité, accompagnement à leur utilisation...)

Description de l'action

Renforcer les ateliers thématiques « les samedis du numérique »

- développer les actions menées en partenariat avec d'autres acteurs (comme par exemple la gendarmerie, France Services...)
- élargir les plages horaires pour répondre aux besoins de tous les habitants
- diversifier les propositions et les approches afin de cibler tous les publics.

Poursuivre la proposition d'ateliers d'initiations à l'informatique et aux usages du numérique et déployer cette offre sur l'ensemble du territoire intercommunal (ateliers itinérants) – accompagner les communes qui accueillent les ateliers en formalisant un guide des bonnes pratiques et difficultés à anticiper.

Organiser un suivi des participants aux ateliers dans le temps par des actions collectives ou individuelles : favoriser les « parcours », garder le contact avec les usagers.

Public ciblé : les habitants de la communauté de communes

Partenaires : Préfecture – Lot Numérique – France Services

Budget prévisionnel : temps de travail de la conseillère numérique.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions menées – nombre de participants
- Mesure de satisfaction des participants et évaluation de leur autonomie numérique.

Echéancier : à partir 2023

Objectif 3.1 – Développer et coordonner les actions en direction des habitants

Action 4

Organiser un forum « bien vieillir sur le territoire »

Constats

L'accompagnement des personnes âgées est une préoccupation forte sur notre territoire, sachant le nombre important d'habitants de plus de 60 ans. Dans la continuité des actions mises en œuvre en direction des personnes âgées lors de la 1^{ère} CTG et en cohérence avec la réflexion menée dans le cadre de « la fabrique de territoire », il est proposé d'organiser un forum sur la thématique du « bien vieillir ».

Objectifs

Cette action doit répondre à un double objectif :

- Favoriser l'interconnaissance, les échanges et le travail en partenariat entre les acteurs du territoire qui agissent auprès des personnes âgées dans le secteur du social, du médicosocial, de la santé, de l'hébergement collectif, de l'animation.
- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité des offres de services pour les personnes âgées du territoire (autonome ou en perte d'autonomie ou dépendante) et de leurs familles.

Description de l'action

- Organiser un temps fort sur la Communauté de Communes permettant aux habitants de participer :
 - à des actions d'information : accès aux droits, santé, logement, aide à domicile, actions associatives, bien-être
 - à des offres de services : favoriser la connaissance de tous les services existants à destination des habitants et notamment les personnes âgées.
 - à des accompagnements : lutte contre l'isolement, soutien face à un deuil, aide aux aidants, bénévoles.....
 - à de la convivialité : possibilité de se restaurer et thé dansant en clôture du forum offert aux participant.

Il sera évité le format type « stand d'information » pour permettre aux participants de vivre les propositions (exemple atelier de mise en pratique), d'être acteurs de leur recherche (exemple repartir avec un rendez-vous effectif) et de rencontrer les personnes pour créer du lien de manière durable.
- Editer un document de valorisation et d'information à l'issue de ce forum qui sera transmis aux participants et qui pourra être diffusé plus largement.

Public ciblé : les personnes âgées du territoire (autonome ou en perte d'autonomie ou dépendante) et leurs familles

Axe 3 – Renforcer l'accès aux droits

Partenaires : EHPAD – CIAS, MARPA, Résidence Services Séniors (Vaylats), Génération Sud Lot (ex ADAR), ADMR, Lot Aide à Domicile, Association Ségala Limargue – coordinatrice Monalisa, Bénévoles de Limogne, Conseil Départemental – Espace Personnes Agées + assistante sociale de secteur, MSA, association caritative + associations séniors + association d'animation (exemple La Tresse).

Budget prévisionnel : 800 € de budget pour l'action en complément de co-financements (Conférence des financeurs, etc.).

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de participation au forum
- Nombre d'offres relayées et d'actions organisées lors du forum.
- Mesure de satisfaction des participants

Echéancier : automne 2024 tous les 2 ans.

1 forum organisé à Lalbenque et 1 forum organisé à Limogne par alternance chaque année

Objectif 3.2– Développer et coordonner les actions en direction des habitants

Action 5

Communiquer sur l'offre de service

Constats

Lors des rencontres organisées dans le cadre de la démarche de renouvellement de la CTG, la communication est apparue comme un enjeu à la mise en œuvre de l'action sociale. Cette question a été régulièrement abordée par les élu-es, les acteurs associatifs, les professionnels et les habitants d'une manière générale. Comment communiquer avec les usagers ? comment permettre aux habitants de connaître l'offre de services du territoire ? comment communiquer efficacement ? (cibler les bonnes personnes, éviter le trop plein de mails, de flyers...). Il a été également constaté que certaines offres étaient méconnues ou partiellement comme par exemple l'offre d'accueil d'urgence proposée par la micro-crèche.

Objectifs

- Favoriser la connaissance de l'offre de service sur le territoire pour tous les habitants en particulier pour ceux qui en ont le plus besoin.
- Valoriser et favoriser l'appropriation de l'existant en matière d'action sociale par les acteurs de 1^{er} niveau (élu-e-s, professionnel-les, acteurs associatifs...)
- Apporter plus de lisibilité sur l'action menée par la Communauté de Communes et ses partenaires en particulier concernant le champ d'action de la CTG.

Description de l'action

- Création, diffusion et mise à jour de flyers de présentation pour les services gérés par la Communauté de Communes.
- Communication de l'offre d'action sociale à travers les outils existants : intramuros, newsletter, communautaire, site internet, Linked'In.
- Analyse des demandes récurrentes de la part des usagers (France Services, travailleurs sociaux, structure d'accueil petite enfance et enfance...) pour identifier les besoins en matière de communication.
- Organiser des actions de communication spécifiques et au plus proche des habitants (stand sur le marché, participation à un forum associatif communal...)

Public ciblé : les habitants.

Partenaires : communes, service communication de la Communauté de Communes

Budget prévisionnel : 1000 € pour l'impression de plaquettes ou flyers/an.

Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG.

Temps de travail du ou de la chargé-e de communication.

Indicateurs d'évaluation : niveau de connaissance de l'offre de service par les habitants et les accueillant de 1^{er} niveau (élu-e-s, professionnels, associatifs...)

Echéancier : 2023 et chaque année (dans la continuité avec la 1^{ère} CTG).

Objectif 3.2 – Conforter la dynamique partenariale

Action 1

Consolider les « petits déjeuners de partenaires »

Constats

Depuis 2021, des rencontres régulières ont été organisées avec les partenaires sociaux du territoire et conformément à l'action prévue dans le cadre de la 1^{ère} CTG (A/A1 Petits Déjeuners des partenaires »). Cette action a montré son intérêt répondant aux objectifs fixés.

Objectifs

Il est donc proposé de poursuivre les objectifs de ces rencontres :

- Améliorer l'interconnaissance.
- Échanger des informations utiles à l'action sociale et au travail des professionnels.
- Favoriser des collaborations ou des actions entre les partenaires.
- Contribuer à une orientation plus efficiente et à un meilleur accompagnement des personnes.

Description de l'action

Maintenir les rencontres « petits déjeuners de partenaires » :

- dans le format actuel soit 1 réunion chaque trimestre d'1/2 journée
- avec les acteurs sociaux du territoire : les professionnels qui agissent auprès des habitants du territoire intercommunal dans le cadre d'un accompagnement social (en cohérence avec le PASIP)

Consolider « l'annuaire » réalisé lors des rencontres précédentes (coordonnées et missions de chacun) et le mettre à jour régulièrement.

Enrichir ces rencontres en favorisant :

- la visite de structures afin de mieux appréhender les actions des uns et des autres.
- la participation ponctuelle d'acteurs qui peuvent être ressources sur le territoire pour les personnes accompagnées comme des acteurs associatifs (exemple La Tresse...), des acteurs qui agissent en complémentarité à l'échelle départementale (exemple le secours populaire), les structures éducatives (exemple le Relais Petite Enfance...).
- les échanges d'information entre les professionnels qui participent à ces rencontres – en autonomie de l'animation de la CCPLL. Ce principe est partagé et validé par les participants.
- Organiser des rencontres d'information et d'échange avec les élus notamment la Commission « Social et Solidarité » et le CIAS sur des thématiques de l'action sociale (exemple : mobilité, aide alimentaire...) – 1 fois par an.

Axe 3 – Renforcer l'accès aux droits

Public ciblé : les habitants de la Communauté de Communes.

Partenaires : Conseil Départemental – CAF – MSA – UDAF – Associations d'insertion ou/et d'aide alimentaire – les gestionnaires France Services et conseillers numérique.

Les acteurs suivants sont ciblés pour la participation aux rencontres

- Les travailleurs sociaux du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA et de l'UDAF ;
- Les conseillers France Services du territoire ;
- L'intervenante de l'antenne Quercy Contacts sur le territoire ;
- La conseillère numérique de la Communauté de Communes ;
- La coordinatrice de l'épicerie sociale gérée par RERTR ;
- Le ou les responsable(s) de l'équipe de bénévoles du Secours Catholique
- Les responsables des centres des Restos du Cœur : de Lalbenque, de Limogne, du car itinérant (s'arrêtant à Concots).

Budget prévisionnel :

Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG

Indicateurs d'évaluation

3 réunions organisées par an

- Nombre de participants à ces réunions
- Mesure de satisfaction des participants à ces actions.

Echéancier : 2023 et chaque année (dans la continuité avec la 1^{ère} CTG).

Objectif 3.2 – Conforter la dynamique partenariale

Action 3

Travailler en réseau et informer pour mieux agir contre les violences intrafamiliales

Constats

Rappel (extrait site ONU-Femme) : « Les **violences conjugales et intrafamiliales** représentent tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique, économique et/ou administrative qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ». Les enfants sont des victimes notamment en tant que témoins de ces violences au sein de la famille. Ainsi de janvier à octobre 2022, 24 faits ont été constatés par la gendarmerie de violence intrafamiliale sur le territoire de la Communauté de Communes.

Lors de la 1^{ère} période de la CTG, des actions ont été menées pour prévenir et lutter contre les Violences intrafamiliales. En 2021, la Communauté de Communes a soutenu l'organisation d'une matinée de sensibilisation sur le thème « les violences au sein du couple » en partenariat avec le CIDFF et la Déléguée aux Droits des Femmes (Etat) dans le cadre du Fond Catherine.

Une rencontre annuelle est également organisée depuis 2021 réunissant les principaux partenaires départementaux afin d'échanger des informations et envisager des actions sur le territoire.

Enfin, les dispositifs, outils, actions et acteurs qu'il est important de connaître sont présentés en rencontre « petits déjeuners de partenaires ». Cela doit permettre aux acteurs sociaux qui agissent auprès des habitants de s'en saisir pour mieux agir pour protéger les familles.

Il semble donc important d'inscrire à cette nouvelle CTG cette action de sensibilisation et de mise en réseau des acteurs de la prévention et de la lutte contre les violences intrafamiliales dans la continuité du travail réalisé depuis 2021 sur le sujet.

Objectifs

Il est donc proposé de poursuivre les objectifs de ces rencontres :

- Améliorer la connaissance des principaux acteurs et dispositifs liés à la prévention des violences intrafamiliales
- Favoriser la mise en réseau des acteurs et la coordination des actions participant à prévenir les violences.

Description de l'action

Réunir les partenaires des VIF à l'échelle départementale à minima 1 fois par an sur le territoire du Pays de Lalbenque-Limogne.

Accueillir et favoriser la mission de l'Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie (ISCG) - recrutement prévu pour janvier 2024

- Organiser au 1er trimestre 2024 une intervention en Conseil Communautaire afin de présenter cette personne, ses missions et la cohérence avec les autres dispositifs des politiques départementales (Solid'elles, InfoviolenceLot.fr, la Maison Départementale de Protection des Familles, actions des associations...)
- Inviter la personne ISCG à participer aux rencontres « petits déjeuners de partenaires ».

Axe 3 – Renforcer l'accès aux droits

Poursuivre le travail en réseau et le relais d'information auprès des acteurs sociaux du territoire et plus globalement des accueillants de 1er niveau et des élu(e)s.

Diffuser les outils existants tels que le violentomètre, le film de présentation des acteurs, les programmes de sensibilisation et de formation proposées le cas échéant...

Public ciblé : accueillants de 1^{er} niveau (professionnels, acteurs associatifs, élu-e-s) et les habitants.

Partenaires : la CAF, le Conseil Départemental, la déléguée aux Droits des Femmes (Etat), la gendarmerie (Maison de Protection des Familles), et les associations : le CIDFF, l'UDAF, Pauso Filaos et France Victime 46.

Budget prévisionnel

Temps de travail du ou de la chargé-e de coopération CTG.

Budget alloué pour des actions : 500 €/an.

Indicateurs d'évaluation

- 1 réunion par an des partenaires départementaux
- 1 action par an d'information ou/et de sensibilisation aux violences faites aux femmes.
- Mesure du niveau d'information des acteurs (accueillants de 1^{er} niveau).

Echéancier : 2023 et chaque année (dans la continuité avec la 1^{ère} CTG).

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Pays de Lalbenque-Limogne



Famille, jeunesse,
éducation, loisirs,
animation de la vie
sociale, séniors,
soutien aux plus
fragiles, vie
associative....

ANNEXES

Rencontres avec les conseillers municipaux

Réunions publiques

Les enquêtes auprès des usagers

Rencontre avec les conseillers municipaux

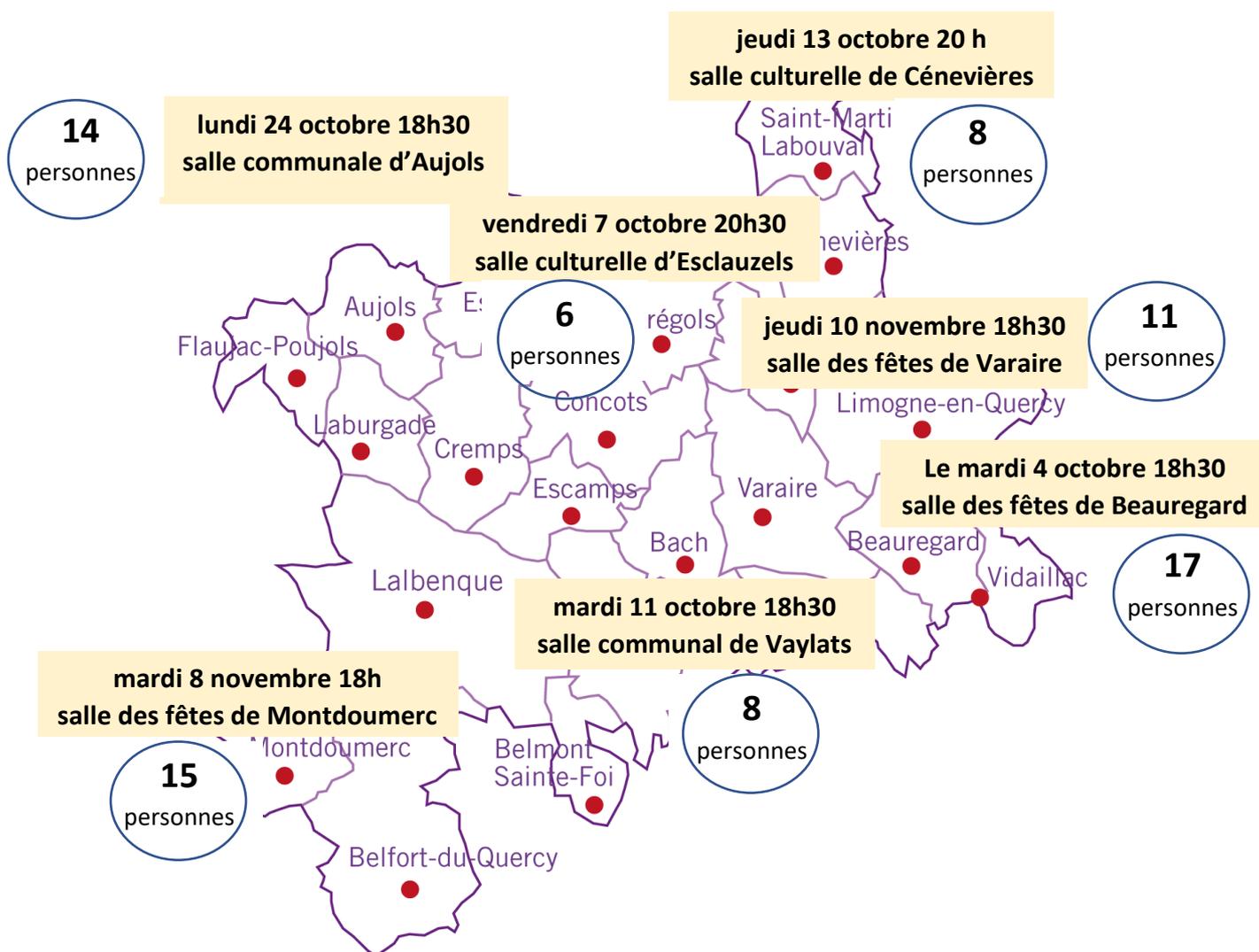
OBJECTIFS

Ces rencontres se sont appuyées sur les territoires définis dans le cadre de la démarche PLUI/PADD afin de permettre de poursuivre ces collaborations intercommunales de proximité : Saint-Martin-Labouval/Cénevières/Crégols ; Limogne-en-Quercy/Lugagnac/Varaire ; Beauregard/ Saillac/Vidaillac ; Berganty/Esclauzels/Concots ; Bach/Belmont-Sainte-Foi/Escamps/Vaylats ; Aujols/Cremps/Flaujac-Poujols/Laburgade ; Belfort-du-Quercy/Lalbenque/Montdoumerc.

Les objectifs de ces rencontres :

- Faire connaître la CTG et permettre à tous de s'approprier cette politique.
- Evaluer les actions inscrites au sein de la CTG à l'échelle communale.
- Identifier les enjeux et les besoins dans la perspective de nouvelles orientations de la CTG.
- Favoriser le rayonnement des actions et l'appropriation du projet par tous.

■ Près de 80 personnes ont participé à ces rencontres.



Après une présentation de la CTG, les sujets abordés avec les élus des communes ont été les suivants :

- ✓ Quelles sont les actions menées au sein de votre commune qui s'inscrivent dans le champ du social (éducation, vie associative, action en direction des plus fragiles...) : réalisées, en cours ou en projet ?
- ✓ Quelles sont les ressources que vous identifiez au sein de votre commune pour mener ses actions ou d'autres ? (Savoir-faire, ressources humaines, partenariats, locaux ou ressources matérielles, patrimoine, environnement...)
- ✓ Quelles préoccupations vous font remonter les habitants de votre commune ? quelles sont les vôtres en tant qu'élu.es ? De manière générale, quelles évolutions constatez-vous dans la vie de votre territoire depuis 3 ans ?
- ✓ Quels sont les espaces/occasions qui permettent aux habitants de participer à la vie de la commune, de proposer, d'exprimer des besoins ?

QUELQUES CONSTATS SUR LE TERRITOIRE

Des nouveaux élus qui sont majoritaires dans de nombreux conseils municipaux

De nombreux nouveaux élus siègent au sein des communes depuis juillet 2020 et ne sont pas au courant de la CTG : du dispositif, des actions menées

Comment permettre une appropriation par les élus des actions de la Communauté de Communes ?

Comment améliorer la gouvernance (trop de commissions – doublons – manque de transmissions...) ?

Les élu(e)s expriment certaines difficultés à mener leur action et souhaiteraient avoir plus de moyens pour agir.

Comment être soutenu dans l'ingénierie de projet à l'échelle communal ?
Notamment : évaluer la faisabilité en lien avec une expertise « métier », monter les dossiers, connaître les sources de financement, aider à la décision, ...)

Comment éviter un temps trop long entre le besoin, l'idée, la réponse et la réalisation ?

Améliorer la communication est un besoin qui a été régulièrement abordé par les élu-e-s.

Comment communiquer en direction des usagers ? Comment limiter la prise en compte des mails qui sont trop nombreux ? Comment permettre aux habitants de connaître les services publics du territoire ?

L'enfance

Des problématiques pour trouver une assistante maternelle sont identifiées pour les communes du secteur Saint Martin Labouval et Cénevières. Pour ce secteur, les enfants fréquentent l'école de Tour de Faure. Celle-ci est ouverte le mercredi matin et les enfants fréquentent donc l'ALAE le mercredi am : il est évoqué le fait que la tarification n'est pas harmonisée entre les structures.

Les transports scolaires ne répondent pas toujours aux besoins de tous les enfants ou de leurs parents (accompagnateur pour les petits, disparité public/privé, temps de trajet ...)

La jeunesse qui fait l'objet d'un questionnement

Des actions et initiatives ont été menées par les communes en direction des jeunes et certaines n'ont pas fonctionné notamment la mise à disposition d'une salle sans encadrement.

Dans plusieurs communes, des actions ou dispositifs proposés aux habitants trouve un écho chez les jeunes qui se les approprient : le budget participatif, les fêtes votives, les évènements culturels et festifs.

Comment faire rester les jeunes ? ou les faire venir ? Comment les intéresser et les impliquer à la vie du village ? comment leur faire une place dans la vie locale ? quelles actions leur proposer ? Comment leur permettre de s'approprier l'espace public ?

La pétanque est citée par plusieurs communes comme étant une activité intergénérationnelle qui favorise le lien social.

Une vie sociale et un secteur associatif à soutenir

Le secteur associatif est très important dans l'organisation de la vie locale. Attention à le soutenir car un essoufflement est constaté : pyramide des âges, complexité de la gestion associative, renouvellement des habitants....

Si l'activité de nombreuses associations repartent après des perturbations liées au COVID, ce n'est pas le cas pour toutes les associations notamment les clubs du 3^{ème} âge qui ont été plus fragilisés et qui, dans certaines communes, n'ont pas repris leurs activités.

Depuis le 1^{er} confinement, les vœux n'ont pas été organisés pour les habitants. Dans certaines communes, le lien social a été « abimé » par les périodes d'isolement et les restrictions. D'autres facteurs peuvent avoir joué comme la fermeture d'une école. Des habitants peuvent se sentir isolés. De manière générale, il est évoqué le fait que le contexte de crise (une crise remplaçant l'autre) nuit à la création d'une dynamique positive. Cela peut affaiblir la motivation pour se retrouver et faire des choses ensemble.

Il y a parfois des complications dans l'intégration de certains nouveaux habitants. Certains n'arrivent pas ou ne veulent pas s'inscrire dans la vie du village. Ils ne s'investissent pas toujours. Certains sont également confrontés à des situations précaires.

Pour les parents, ils s'organisent entre eux, se voient dans un cadre informel ou dans le cadre de l'école.

Comment maintenir des lieux de convivialité et des actions d'animation de la vie locale avec des budgets contraints ?

L'aménagement des espaces publics est également évoqué comme un enjeu pour soutenir les rencontres informelles des habitants au quotidien.

La mobilité, un enjeu pour tous les habitants

La mobilité est une problématique qui s'accroît puisque le coût du carburant augmente de manière importante. C'est une inquiétude notamment pour les plus modestes.

Les enfants ne se déplacent plus seuls car les parents hésitent à les laisser, les routes ne sont pas sécurisées, il n'y a pas de pistes cyclables. Il est constaté des vitesses excessives sur les routes du territoire.

Le développement des lignes régionales est apprécié notamment pour se rendre à Cahors depuis Lalbenque, Limogne et Saint Martin Labouval. Dommage de ne pas pouvoir desservir les villages entre eux.

Les habitants les plus vulnérables

Le soutien aux personnes qui vieillissent et l'amélioration de la qualité de vie pour les aînés est une préoccupation largement partagée.

Comment rendre plus attractif les métiers qui sont indispensables à la ruralité comme les aides à domicile ? Comment favoriser l'accès aux EHPAD (manque de places ou coût trop élevé) ? comment innover pour inventer des nouvelles formes d'habitat pour les personnes âgées plus solidaires et adaptées à leurs attentes ? Comment les soutenir dans l'amélioration de leur habitat (équipements adaptés, isolation énergétique...) ?

Les personnes âgées sont également impactées par la dématérialisation et la fracture numérique. De manière générale, de nombreuses personnes ont besoin d'être accompagnées face au numérique.

L'aide alimentaire est organisée sur le territoire et certains élus souhaitent pouvoir communiquer auprès de leurs habitants pour qu'ils puissent avoir accès à cette aide si besoin.

D'une manière générale, la précarité des habitants (à l'exception des personnes âgées) est peu abordée par les élu-e-s.

Il existe 2 associations sur le territoire qui développent des actions en direction des personnes rencontrant des troubles du spectre autistique mais les personnes concernées par un handicap notamment cognitif ne sont pas toutes identifiées.

L'habitat, un sujet régulièrement abordé comme facteur de mixité sociale et de solidarité

L'habitat est spontanément abordé afin d'évoquer les difficultés pour certains habitants de se loger sur le territoire notamment les jeunes, les plus âgés dont le logement n'est plus adapté, les habitants confrontés à la pauvreté et/ou à des logements inappropriés, les personnes seules.

Comment développer l'offre locative sur le territoire ? Comment diversifier l'offre de logements ?

Comment faire vivre les cœurs de villages qui disposent de logements vacants ou de résidences secondaires ?

Pour de nombreux élu-e-s, l'habitat sur le territoire est un facteur essentiel d'attractivité qui nécessite d'être renforcé.

L'accès au soin, un enjeu qui émerge fortement depuis la 1^{ère} CTG

Si cette problématique n'apparaissait pas comme prégnante lors de la 1^{ère} CTG, elle est abordée par de nombreux élus comme un véritable enjeu lié à l'attractivité du territoire et à sa qualité de vie.

Comment agir pour garantir l'accès aux soins pour tous les habitants ?



Les habitants et leurs savoirs faire sont cités comme étant les principales ressources du territoire !

LES ACTIONS RECENSEES

(Évoquées lors des rencontres donc non exhaustives)

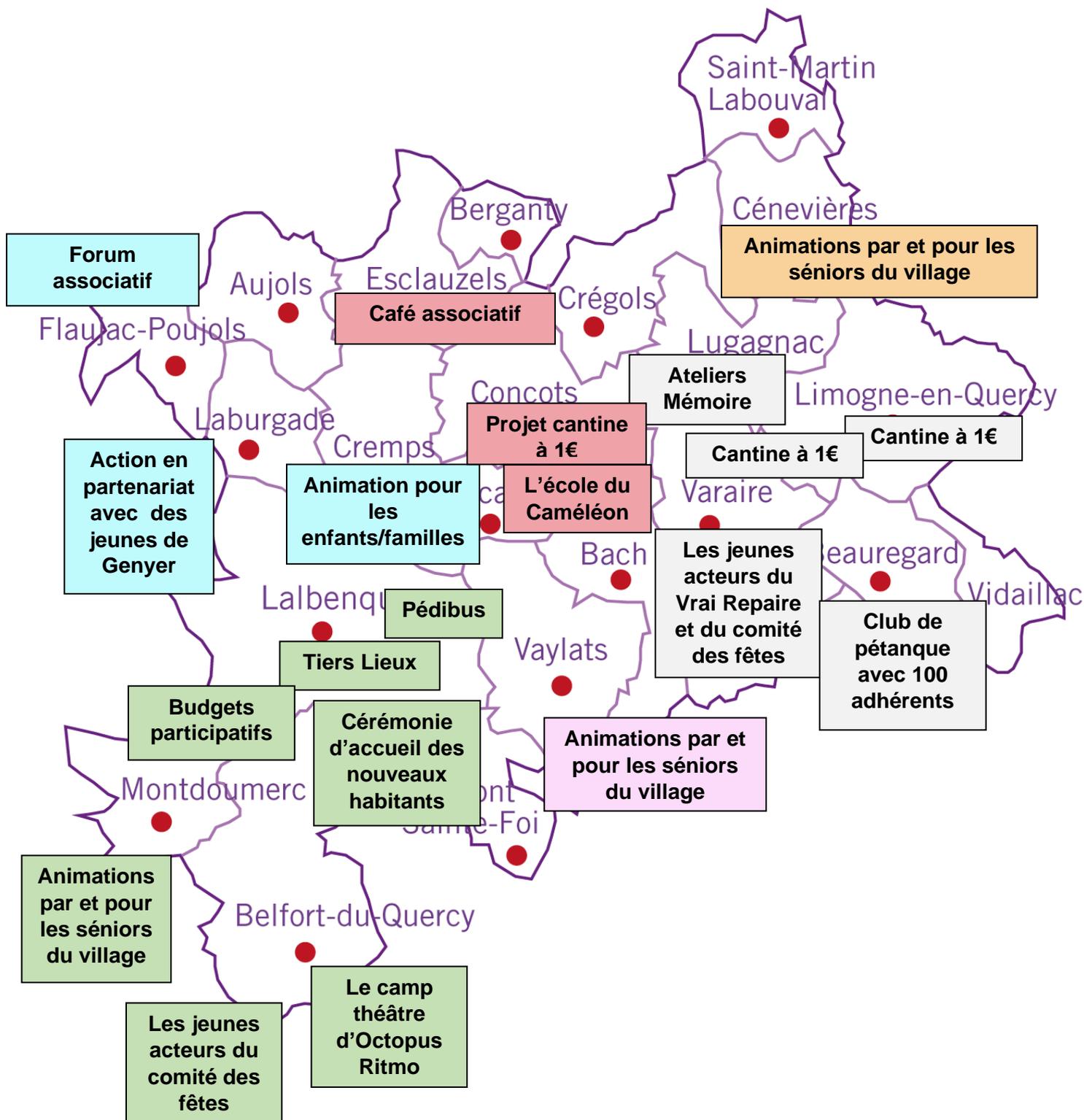
	Les actions significatives	Associations qui animent la vie locale du village et parfois au-delà.
Aujols	<ul style="list-style-type: none"> • Le lac situé au cœur de la commune est un lieu fédérateur autour duquel est organisé de nombreuses actions participant à la vie locale. • Distribution de chocolats aux habitants au moment des fêtes. • Une salle est disponible pour accueillir le Rdvj. • La cour de l'école est ouverte le week-end pour permettre à tous de profiter des jeux et de l'espace notamment pour les ados. • Une roulotte à pizza passe 1 fois par mois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aujols Culture et Loisirs organise des actions d'animation. • Les Heures Musicales sont organisées 1 fois par an (festival de musique classique)
Bach	<ul style="list-style-type: none"> • Relations entre les habitants : visites, actions menées ensemble... 	
Beauregard	<ul style="list-style-type: none"> • Une bibliothèque – aménagement d'un espace lecture tout-public • Salle des fêtes mise à disposition gratuitement • Aide attribuée aux écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Club de pétanque : 100 membres dont 30 licenciés (dont 9 jeunes).
Belfort-du-Quercy	<ul style="list-style-type: none"> • 1 CCAS • City stade 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité des fêtes et place donnée aux ados dans l'organisation de la fête
Belmont Sainte Foi		
Berganty	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de rénovation de la salle communale et projet de création d'un espace de co-working • Réflexion pour l'extension d'un lotissement (26 terrains constructibles). 	
Cénevières	<ul style="list-style-type: none"> • Animation par et pour les anciens du village : soirée châtaigne, Ciné Lot... • Ecriture d'un livre avec les anciens du village 	
Concots	<ul style="list-style-type: none"> • Cantine à 1 € • L'école du Caméléon – lieu de vie pour les jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance. • Réflexion pour faire revivre le café du village. • L'usine à croquette accueille l'imprimerie Trace et une vie associative • Armoire à dons. 	<ul style="list-style-type: none"> • Foyer rural : animations, randonnées, journée citoyenne

	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion autour d'un projet d'éco-hameaux. • Diffusion d'une newsletter (230 personnes dans la liste de diffusion) 	
Cregols	<ul style="list-style-type: none"> • 	
Cremps	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du lac de Fraysse • 1 salle des fêtes et 1 salle plus petite attenante. • Expérimentation d'un marché le jeudi soir l'été. • Gratuité pour la location des salles municipales pour les associations 	<ul style="list-style-type: none"> • La Gariote Crempsoise organise des ateliers tricots et d'autres animations. • L'association ELAN Entente Loisirs et Aimations a été créée en septembre pour proposer des animations en direction des parents et des enfants.
Escamps		
Esclauzels	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des personnes isolées dans le cadre du plan canicule • Diffusion d'une newsletter (par mail et par papier pour ceux qui n'ont pas d'ordinateurs). 	<ul style="list-style-type: none"> • Café associatif testé à l'initiative de la mairie et porté par l'association Caus(s)e Communes. • La même association mène également des actions culturelles au sein de la commune dont des actions intergénérationnelles.
Flaujac-Poujols	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une journée citoyenne avec un forum associatif. • Accueil des nouveaux habitants • Organisation de prise de nouvelles et de visite auprès des personnes âgées isolées par les conseillers municipaux organisés par secteur • Bibliothèque ouverte le vendredi am. • Projet de rénovation du club house, attendant au stade et au GR65, pour avoir une salle de petite taille au bénéfice de la vie locale + une halte pour les pèlerins. • Projet d'une aire de jeux pour les enfants. 	<p>La commune compte 11 associations dynamiques. Sont cités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flaujac Bouge association de gymnastique. • Club de tennis qui accueille notamment des compétitions de beach tennis. • Les Amis du Livre
Laburgade	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une réunion publique en direction des habitants (40 habitants présents). • Partenariat avec le centre Genyer pour accueillir des jeunes en situation de handicap. • Projet de rénovation de la salle des fêtes 	
Lalbenque	<ul style="list-style-type: none"> • Budget participatif • Pédibus • Projet de logements pour les personnes âgées (intergénérationnels ou inclusifs) • Un City stade • Une MARPA • Engagé dans « la fabrique prospective » sur le sujet du vieillissement. 	Association La Tresse – Tiers Lieux et futur EVS

Limogne-en-Quercy	<ul style="list-style-type: none"> • Collectif qui fait du lien avec les personnes âgées isolées • Distribution des boitiers du Lions Club de Villefranche – informations utiles à disposition des services d’urgence • Cantine à 1 € • Projet Educatif de Territoire à l’échelle communale • Une journée citoyenne • Un appel aux jeunes du territoire pour participer à la vie municipale • Accueil d’une famille ukrainienne – collecte en faveur de l’ukraine 	<ul style="list-style-type: none"> • Le cercle de l’amitié : club des aînés • APIL – association de commerçants : organisation d’animations • Chorale • Club de Gynastique Volontaire
Lugagnac	<ul style="list-style-type: none"> • Un dépliant d’information avec les numéros utiles • Ateliers mémoire « le Mémo club » • Journée citoyenne • Actions groupées (ramonage, vidange...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les « Amis de Lugagnac » : une 20aine d’animations festives
Montdoumerc	<ul style="list-style-type: none"> • une MARPA 	<ul style="list-style-type: none"> • Une association Club des Aînés qui organise des voyages, des repas, des animations intergénérationnelles
Saillac	Veille auprès des personnes isolées (COVID, Canicule...)	
Saint Martin Labouval		<ul style="list-style-type: none"> • Association salle rouge : exposition d’artistes et concerts l’été • Association Latitude : conférence les lundis soir l’été • Association Entre Lot et Célé : conservation et valorisation du patrimoine, actions en faveur de l’environnement
Varaire	<ul style="list-style-type: none"> • Une Maison d’Assistantes Maternelles et une pizzeria dans un bâtiment communal. • Une réflexion menée pour dédier un bâtiment communal à du logement intergénérationnel ou inclusif. • Salle des fêtes mise à disposition des habitants. • Une collecte en faveur de l’ukraine • Des journées citoyennes pour réaliser de petits travaux sur la commune. • Rénovation de la salle des fêtes 	<ul style="list-style-type: none"> • L’Avanille : activités pour tous (couture, belotte, danse...) + animations ponctuelles. • Un comité des fêtes porté par les jeunes • La Causse Sud 46 – entente de foot regroupant Varaire/Limogne Beaugard/Bach/Concots. • Un festival avec un rayonnement : le Vrai Repaire. Organisé par les jeunes.
Vaylats	<ul style="list-style-type: none"> • Aire de jeux pour les enfants et espace en herbe aménagée (tables de pique-nique...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association « la passerelle » : animations de la vie locale • Association « le trait d’union » : club du 3ème âge.
Vidaillac		

LA CARTE DES ACTIONS

(Evoquées lors des rencontres donc non exhaustives)



LES ENJEUX EXPRIMÉS LORS DE CES RENCONTRES

Vie sociale

- Favoriser les aires de jeux pour les enfants comme espace de vivre-ensemble
- Prévoir des salles dans les communes : une grande salle permettant de réunir de nombreuses personnes et une petite salle pour réunir une dizaine de personnes plus conviviale et facile à chauffer.
- Accueillir et favoriser l'intégration des nouveaux habitants à la vie des communes.
- Soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap et favoriser la mise en cohérence des actions sur le territoire.

Bien vieillir

- Penser un habitat adapté, inclusif et innovant.
- Favoriser la complémentarité des offres de services pour personnes âgées qui existent sur le territoire et favoriser les transitions afin d'accompagner la dépendance.
- Lutter contre la fracture numérique des plus âgées et le non recours aux droits.
- Consolider l'accès aux services à domicile et aux soins



Santé et accès aux soins

- Penser des infrastructures pour permettre l'installation de médecins
- Anticiper le renouvellement des médecins qui partent à la retraite
- Assurer la continuité de la prise en charge entre 18h et 20h
- Permettre à tous les habitants, et notamment les nouveaux arrivants, d'avoir accès à un médecin traitant sur le territoire
- Permettre à tous les habitants l'accès à des soins spécialisés : dentiste, gynécologie, pneumologie, ophtalmologie...
- Mener des actions de prévention

La jeunesse

- Permettre le renouvellement des générations et la mixité
- Permettre aux jeunes de s'installer notamment par l'accès au logement et à l'emploi.
- Maintenir la population sur le territoire et les services publics notamment les écoles.

- Impliquer les jeunes dans la vie locale
- Penser l'aménagement public y compris pour les jeunes et tous les jeunes (éviter l'appropriation par un groupe de jeunes).
- Participer à l'éducation des jeunes et à la prévention (réseaux sociaux, harcèlement...)

L'enfance

- Favoriser la professionnalisation des personnels qui interviennent à l'école notamment par un accès à de la formation.
- Soutenir l'équipement numérique des écoles
- Sécuriser les transports scolaires notamment pour les maternelles.
- Réduire le temps de transport scolaire pour les enfants
- Maintenir l'offre de garde Petite Enfance voir la renforcer sur certains secteurs (vallée du Lot) en prenant en compte les flux pendulaires (et donc l'offre attenante au territoire intercommunal).

L'Habitat

- Agir pour ne pas subir l'habitat léger.
- Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.
- Favoriser l'offre locative pour permettre aux plus modestes d'habiter le territoire

Le numérique et l'accès aux droits

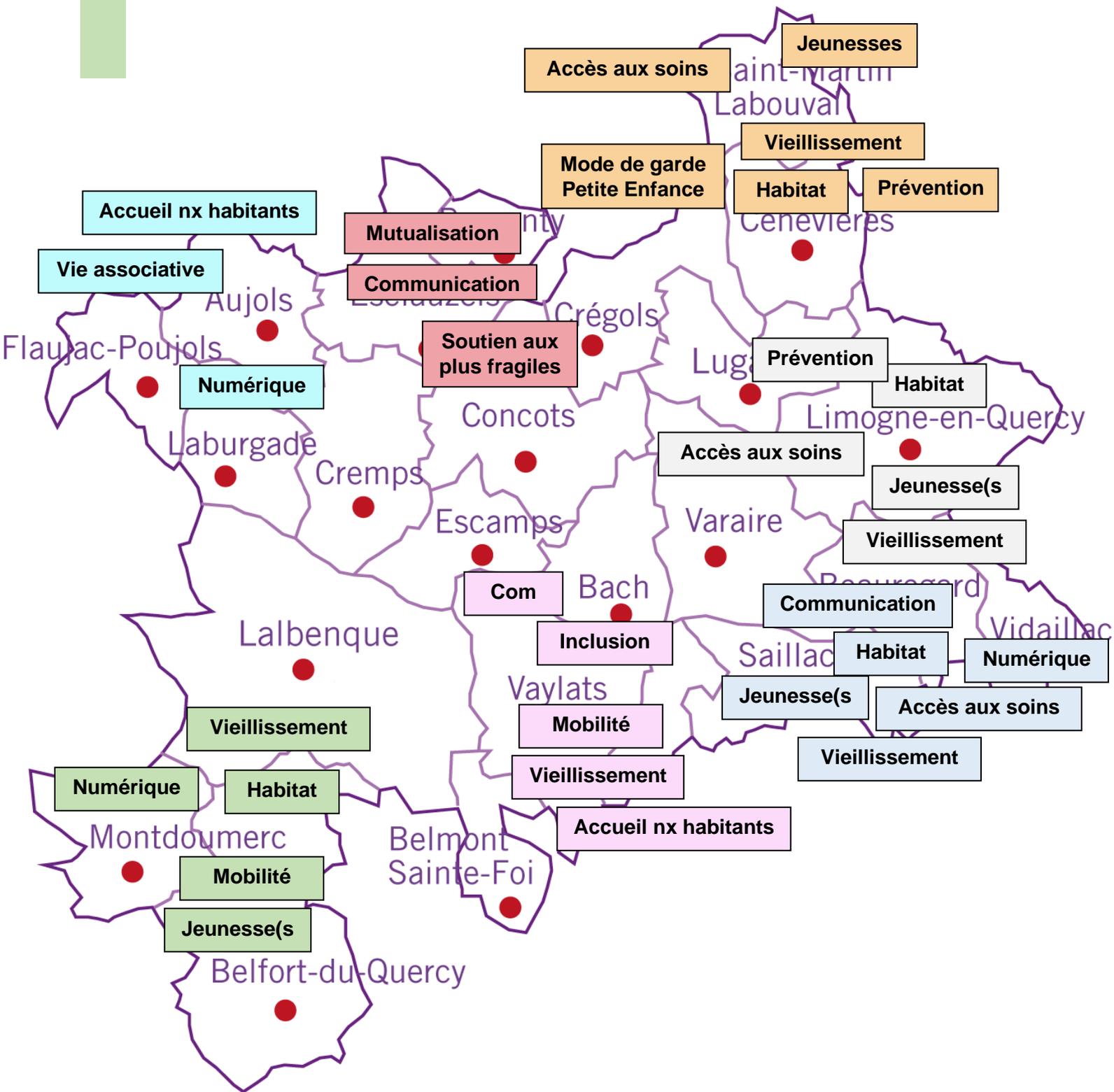
- Favoriser l'accès aux droits
- Lutter contre l'exclusion
- Soutenir les bénévoles associatifs dans leur démarche en ligne
- Lutter contre le harcèlement numérique et le temps d'écran excessif
- Soutenir la parentalité numérique.

La mobilité

- Aménager les abords de la gare de Lalbenque.
- Sécuriser et favoriser les déplacements en vélo pour les habitants de tous les âges
- Permettre la mobilité des personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer.
- Améliorer les transports scolaires pour qu'ils puissent répondre aux besoins de tous les enfants.



LA CARTE DES ENJEUX



QUELQUES PROPOSITIONS EVOQUEES LORS DE CES ECHANGES



- Editer une newsletter pour les conseillers municipaux : synthétique mais qui donne accès (sous forme de lien) à du contenu plus développé si besoin.
- Editer un tract pour expliquer la CTG.
- Développer des lieux de rencontres pour les personnes âgées.
- Se réunir entre élus pour échanger autour des projets, des ressources, des expériences...et avoir accès à de l'ingénierie par exemple organiser des « séminaires » entre élus ou des forums de présentation de projet.
- Organiser un évènement à l'échelle intercommunale pour faire connaître cet échelon, favoriser son appropriation par les habitants...
- Monter une formation « groupée » pour les personnels des écoles de la Communauté de Communes (formation sur mesure et de proximité).
- Etudier un fonctionnement itinérant des France Services ou des permanences dans les communes.
- Expérimenter une solution de mobilité pour le territoire : innovante et « sur mesure » (pour des déplacements pendulaires notamment).
- Etudier l'organisation de la tarification ALSH en fonction de la carte scolaire
- Soutenir une MAM à Tour de Faure.
- Développer des actions de prévention pour les personnes (remise à niveau de la conduite, sport adapté, formation aux 1^{er} secours...)
- Engager une réflexion concernant un ou plusieurs projets d'habitat intergénérationnel : visite de la structure de Thégra.

Rédaction du compte rendu : Odile Proust
17 mars 2023

Renouvellement de la Convention Territoriale Globale de la Communauté de communes Lalbenque Limogne

Compte rendu des réunions publiques
de Varaire (29 novembre)
et Cremps (1^{er} décembre 2023)

SOMMAIRE

1. Synthèse des réunions publiques :
enjeux et propositions pour la future CTG
2. Le cadre de la consultation
3. La méthode d'animation
4. Les participant.es
5. Les résultats détaillés
 - 5.1 « Votre vision des points forts et points faibles de la vie sur votre territoire »
 - 5.2 « Usages et besoins des habitants / expressions par tables thématiques »

ANNEXE : Diaporama présenté lors de la réunion sur l'état des lieux du territoire

1. Synthèse des réunions publiques

LA VIE ICI, POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES

	<p>Les participant.es sont unanimes. Ils apprécient le cadre de vie de leur territoire, la beauté, la tranquillité et son caractère sécurisant. C'est sans doute d'autant plus apprécié si l'on a choisi de venir vivre sur ce territoire, en utilisant ses possibilités de télétravail, tout en gardant la liberté et les moyens de se déplacer ailleurs.</p> <p>Ceux qui habitent dans le bassin de Lalbenque semblent aussi profiter davantage des liens avec une ville proche, grâce aux axes routiers et aux quelques moyens de déplacement, ce qui n'est pas le cas pour les habitants du bassin de Limogne (qui n'ont pas le même accès à Villefranche de Rouergue, qui n'a pas le même dynamisme que Cahors).</p> <p>La vie associative y est dynamique dans les différents villages. Les fêtes de village sont appréciées. La vie culturelle est portée largement par ces associations. Les enfants et leurs parents bénéficient de services et de modes de garde qui se sont améliorés.</p> <p>Les personnes âgées ont accès à des services à domicile et d'un Ehpad. Les deux bourgs centres de Lalbenque et Limogne regroupent les commerces et services de santé et sont dynamiques.</p>
	<p>Mais la tranquillité a ses revers.</p> <p>Les mêmes habitants soulignent le manque d'activités et de lieux de vie avec la disparition des commerces et la quasi absence de solution de déplacement, dans les petites communes.</p> <p>Les touristes et nouveaux résidents apprécient ce cadre de vie mais c'est aussi la cause d'une pression sur le logement.</p> <p>Cette difficulté à se déplacer et à profiter de services et de loisirs est d'autant plus forte si on est jeune ou âgé, et en tous cas sans véhicule. Des familles et des personnes vivent en précarité même si cela est peu visible et ceci constitue une fragilité pour le territoire avec ces conséquences pour la cohésion sociale.</p> <p>Le manque de services de santé est une difficulté ressentie fortement par tous. Les adolescents semblent les oubliés du territoire, malgré le renforcement de l'ALSH, qui ne peut répondre à tout. Les jeunes adultes rencontrent des difficultés de logement et d'emploi sur place.</p> <p>La forte présence de personnes âgées sur le territoire et l'arrivée de retraités oblige à inventer de nouvelles solutions, le seul Ehpad ne pouvant satisfaire les futurs besoins d'hébergement.</p> <p>Le bénévolat, qui rend de nombreux services, vieillit aussi, sans toujours savoir ou pouvoir se renouveler, et ceci est un autre risque pour la vie sociale locale.</p>

USAGES ET BESOINS DES HABITANTS / SYNTHÈSE DES TABLES THÉMATIQUES :

Participation des habitants et animation de la vie sociale

Une forte attente s'est exprimée dans les réunions publiques.

Le dessin figurant en fin de document illustre bien une vision de lieux et temps éclatés pour stimuler des échanges entre habitants, plutôt qu'un seul lieu centralisé.

Il s'agit de conserver la vie locale dans les centres bourgs de Limogne et Lalbenque, de la soutenir pour qu'elle soit plus intergénérationnelle, plus « intégratrice » des jeunes, des nouveaux habitants, et également de permettre que d'autres lieux de vie sociale, café associatif ou autre, fonctionnent dans les petites communes.

Le bénévolat a besoin de se sentir plus reconnu, plus soutenu et sans doute faut-il l'aider à se renouveler et à accueillir des jeunes et d'autres manières de faire. A Lalbenque, La Tresse et sa préfiguration d'espace de vie sociale, permettra de soutenir ces initiatives et une forme de réseau entre différents lieux de vie sociale (où les comités des fêtes, d'autres associations et les médiathèques ont un rôle à jouer). Il reste à préciser comment cela se traduira pour le secteur de Limogne, qui peut ressentir encore plus fortement l'enclavement.

Quel avenir pour les jeunes ?

Il apparaît comme une forme d'urgence à agir pour les jeunes, en distinguant les 11-14 ans, les 15-18 ans et les plus de 18 ans, et leurs réalités de vie différentes.

Il s'agit à la fois d'accompagner ces jeunes dans leurs projets, de leur proposer un (des) lieu(x) pour la création de projets par eux-mêmes (associations, économie, culture, environnement).

L'important c'est de susciter la participation, de donner envie d'agir et de vivre sur leur territoire, ce qui suppose de mieux les connaître et de leur faire confiance, d'où l'importance du rôle du RDVJ pour aller à leur rencontre sur différents temps, différentes modalités et sur tout le territoire.

Services pour les petits et leurs parents (enfants de 0 à 3 ans)

Pour renforcer les services de garde d'enfants des 0-3 ans, sont cités : un système de remplacement maladie d'assistantes maternelles en lien avec les crèches, des

familles d'accueil pour les enfants en situation de handicap, des horaires adaptés pour les parents travaillant en horaire atypique, une maison d'assistantes maternelles à Limogne, des temps d'échanges sur la parentalité et plus de formation pour les professionnels.

Continuité éducative pour les 3-12 ans

Le territoire a un bon maillage scolaire, un ALSH renforcé, des activités sportives, des bibliothèques. Mais il existe des inégalités d'accès pour les enfants des villages (hors Limogne, Lalbenque).

Comment s'adapter pour que les enfants aient accès plus facilement à ces lieux, accompagnés ou en autonomie, sans être dépendants de la voiture des parents ? comment tenir compte de l'évolution des familles, pour que ces activités soient accessibles aussi aux enfants qui viennent une semaine sur deux, aux enfants qui viennent aux vacances scolaires, aux enfants d'autres territoires qui viennent sur le lieu de travail de leurs parents ?

Comment mobiliser de nouveaux acteurs, comme les comités de fêtes pour des « après-midi jeux itinérants et intercommunaux », pendant les vacances, par exemple ?

Les objectifs : l'ouverture culturelle, les rencontres entre jeunes en dehors de l'école, la connaissance de leur village et leur territoire, le développement de leur pouvoir d'agir et de leur libre arbitre...

Par ailleurs, le remplacement des locaux Algeco de Lalbenque est jugé prioritaire par tous.

Soutien aux parents dans leur rôle

Il n'existe pas d'action spécifique et habituelle pour permettre aux parents d'échanger sur l'éducation de leurs enfants. Tous sont concernés. Mais il faut trouver quelques parents moteurs ou relais et inventer des formes variées (pas seulement sous forme de réunions), pour en rendre l'accès facile à tous (par exemple, en pensant comment des parents seuls avec charge d'enfants peuvent participer). Le tiers lieu La Tresse pourrait jouer un rôle.

Solidarités sur tout le territoire

Développer les solidarités, c'est déjà être conscient de la montée de situations de précarité ou de

difficulté, et la complexité de situations que connaissent bien notamment des associations qui sont présentes sur le terrain.

Le coût des déplacements et du logement s'ajoute à des situations familiales (séparation, perte d'emploi, déménagement...) qui engendrent des fragilités. Sur le territoire, il existe une forte proportion de mères seules avec charges d'enfants, situation qui engendre des difficultés pratiques d'organisation et une baisse de revenus. Peu de services tiennent compte de cette contrainte de mono parentalité. Les personnes âgées vivant seules sont elles aussi plus enclines à souffrir d'isolement et une partie d'entre elles, notamment dans le monde agricole, risquent également la pauvreté et la précarité énergétique (en particulier les femmes, dont les retraites sont inférieures en moyenne de 2/3 de celles des hommes).

Les femmes victimes de violence conjugales méritent aussi une attention particulière car il est encore plus difficile en rural d'alerter et de s'en sortir.

Le territoire dispose d'un maillage d'associations et de bénévoles qu'il peut soutenir pour continuer à être en veille et pour porter des actions concrètes et coordonnées, des solidarités de voisinage, en lien avec les services sociaux et avec des partenaires départementaux spécialisés (par exemple sur la sensibilisation aux violences sexistes).

Mobilité pour tous

La question du déplacement (re)devient un sujet d'intérêt général et transversal pour la collectivité. Car une partie de la population ne peut plus se déplacer et pas seulement les personnes âgées. Si les habitants sont devenus peut être plus conscients de l'urgence économique et écologique à trouver d'autres solutions, il y a besoin d'une forme d'impulsion et de coordination publique entre initiatives citoyennes et systèmes publics : covoiturage entre actifs et personnes âgées, via une application en ligne et une info de proximité, covoiturage entre parents pour les activités des enfants, déplacements à vélo sécurisés, navettes pour activités et événements, transport solidaire, faciliter l'utilisation des trains et bus, etc...

Garder la forme et la santé

Garder la forme, cela concerne tout le monde et pas que les personnes âgées. La forme, c'est pratiquer une activité physique mais c'est aussi avoir l'occasion d'avoir des relations sociales, d'avoir accès à une alimentation de qualité ou de pouvoir participer à une activité de son choix.

L'enjeu n'est peut-être pas tant de créer de nouvelles activités isolées, que de fédérer des associations et services existants pour améliorer l'accès à ce qui existe aux personnes n'y ayant pas accès (pour raison de méconnaissance, de mobilité, d'horaire, de coût...).

Cependant il manque peut-être une activité de type gym douce à organiser pour personnes âgées, en prévoyant la mobilité pour s'y rendre.

Accueil de nouveaux habitants

La richesse de la vie associative est une chance pour l'accueil, si les associations s'ouvrent à d'autres types de participants et d'autres idées... L'existence de lieux de vie ouverts, de cafés, de commerces, de temps festifs (et pas seulement de fêtes « traditionnelles » de villages, est aussi un moyen de faciliter les liens entre anciens et nouveaux habitants. Un livret d'accueil est également suggéré pour faciliter l'accès à l'info... pour tous les habitants

Une politique d'accueil va de pair avec le soutien à la vie associative et s'appuie aussi sur une politique de diversification du logement.

Attention, il existe une grande diversité de types de « nouveaux arrivants » avec des besoins différents.

Bien vieillir ici

Diversité de logements, services accessibles dans les petites communes et itinérance, accès aux activités pour tous et pas seulement à des activités « de personnes âgées », solidarités de voisinage et solutions alternatives de mobilité, autant de pistes pour des habitants âgés, dans toute leur diversité d'origine et de moyens.

2. Le cadre de la consultation

La Convention Territoriale Globale de la Communauté de communes Lalbenque Limogne (CCLL) a été signée en décembre 2019 avec la CAF, ainsi qu'avec l'Etat, le Conseil Départemental et la MSA, pour la période 2019-2022. L'EPCI a créé un poste de Responsable d'Action Sociale et des Solidarités avec comme principales missions la coordination des actions inscrites dans la CTG, et recruté Stéphanie Jacquez.

La préparation du renouvellement de la CTG pour 2023-2026 a démarré fin 2022 avec des formes diverses (rencontres avec les élus, groupes thématiques avec les partenaires sur l'Emploi, les Violences conjugales et autres thèmes à venir, questionnaires aux parents utilisateurs de la crèche et de l'ALSH (réalisés ultérieurement, début 2023).

Afin de recueillir l'expression d'habitant.es du territoire pour contribuer à actualiser le diagnostic de territoire et des besoins des habitants, autour des thématiques principales d'une CTG, petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, accès aux droits, La Communauté de communes et la CAF ont décidé d'organiser une consultation publique, sous forme de deux réunions en soirée, dans deux lieux correspondant aux deux bassins de vie du territoire intercommunal : mardi 29 novembre 2022 à Varaire et jeudi 1^{er} décembre 2022 à Cremps, dans les salles des fêtes communales.

L'URQR Université Rurale Quercy Rouergue a été sollicitée par la CCLL pour organiser l'animation de ces deux soirées et rédiger ce document de restitution.

La préparation s'est faite en lien étroit avec Nelly Ginestet, vice présidente de la CCLL en charge de la commission Social et Solidarité, et Stéphanie Jacquez, chargée de coopération CTG et coordinatrice de l'ensemble de la démarche de renouvellement de la CTG.



La communication a été réalisée par la Communauté de communes par tous les moyens : affichage dans les lieux publics, communiqués de presse, relais des partenaires, etc.

L'affiche réalisée s'est attachée à montrer la diversité des thématiques et des habitant.es.

3. La méthode d'animation

Animatrices de l'URQR : Odile Proust et Clara Deleris

Objectifs :

- . Enrichir les constats sur la vie sociale du territoire par les propos et vécus des habitants,
- . Recueillir des informations qualitatives sur la connaissance et l'utilisation des services relevant de la CTG (enfance, jeunesse, vie sociale, accès aux droits, précarité et fragilités, vieillissement),

- . Recueillir des informations, exemples concrets, sur les besoins des habitants, tout particulièrement dans ces domaines,
- . Mobiliser des habitants pour de futurs groupes de travail thématiques pour contribuer aux propositions et à l'élaboration de la nouvelle CTG.

NB : les propositions d'activités, de réflexions comme de partenariats seront collectées mais ne feront pas l'objet d'un temps de travail spécifique dans ces réunions publiques.

Public visé : habitant.es de toutes les communes.

Des élus pourront participer mais ils seront invités à se positionner « comme habitants, dans leur vie quotidienne » et à être à l'écoute d'autres paroles.

Des partenaires pourront participer en tant que « travaillant sur le territoire » et ayant une connaissance de pratiques et difficultés d'habitant.es.

Lieux : salle des fêtes, disposée en îlots de tables pour travail en 6 à 8 sous-groupes,

Matériel sur chaque table préparé par l'URQR : consignes écrites, grandes affiches blanches, feutres, photocopies « données synthétiques sur le territoire + les 4 axes de la CTG actuelles », feuilles A3 « Bloc-note Idées et propositions », etc.

Petit casse croute préparé par la CCLL pour fin de réunion.

Déroulement :

- . **Accueil.** Installation aux tables en îlots en veillant au mélange des retraités/actifs, hommes/femmes, habitants/élus, des communes de résidence...
- . La démarche. Présentation par Nelly Ginestet, vice présidente CCLL
- . **Caractéristiques socio-démographiques du territoire** et cartographie des services existants : enfance, jeunesse, vieillissement, vie sociale. Présentation par Stéphanie Jacquez en quelques diapos de données issues du diagnostic de la CTG.
- . Les 4 axes de la CTG. Présentation synthétique par Stéphanie Jacquez + illustration par 4 exemples de réalisations de la CTG (Cf diaporama en ANNEXE).

. **1^{er} temps en sous-groupes de 6-7 personnes : vision générale. CONSTATS sur la vie ici**

Consigne :

. chacun individuellement écrit sur des « cartes postales » papier (cf modèle ci-dessous), qui seront collectées à la fin et qui sont anonymes :

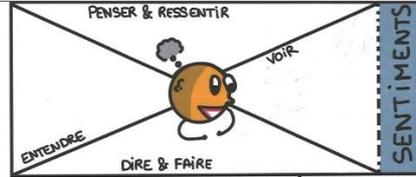
- Sa carte postale personnelle : **Moi, mon vécu personnel d'habitant.e**
- puis une ou plusieurs cartes postales, en se mettant à la place d'un ou deux autres habitant.es pour évoquer d'autres vies.
- puis dans le sous-groupe, **partage de constats et rédaction, sur une affiche, des points forts et points faibles de la vie ici.**

. Une **feuille « bloc note idées »** permet de noter tout autre idée.

. **2^{ème} temps :** affichage au mur de ces affiches. **Déambulation de tous et lecture rapide des travaux des sous-groupes.**



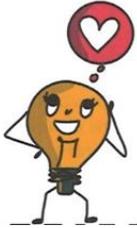
Je suis... (situation familiale, âge, commune, hameau, bourg, activité, centres d'intérêt, né ici ou arrivé depuis peu...)



Mes sentiments pour le territoire où je vis :

Mon lieu préféré :

En quoi je vis bien ici ? exemples dans ma journée, ma semaine, mon année



Ce qui me manque parfois ou souvent, pour une vie plus facile ou plus agréable ? exemples dans ma journée, ma semaine, mon année

Mes souhaits, mes rêves ? ce que j'aimerais voir évoluer, s'améliorer :

Dessins issus du Guide Réussir un projet collaboratif

. **3ème temps**, en sous-groupe : **chacun est invité à se rendre sur la table thématique de son choix**. S'il y a plus de **5 personnes** sur une table, une autre table sera ajoutée pour le même thème. S'il n'y a personne, le thème ne sera pas traité ce jour là.

Liste des sous-thèmes proposés :

Participation des habitant.es et animation de la **vie sociale**

Solidarités sur tout le territoire

Soutien des **pères et mères** dans leur rôle

Bien **vieillir** ici

Insertion sociale et professionnelle des personnes **en précarité**

Accès de tous à **ses droits** et accès au numérique

Mobilité de tous, enfants, jeunes, adultes

Accueil de **nouveaux habitants** et nouveaux **actifs**

Services pour les petits et leurs parents (**0-3 ans**)

Place des enfants (**3-12 ans**)

Avenir des jeunes (13-18 ans et plus)

Garder la forme et **la santé**

Consigne : Pour chaque sous-groupe thématique, expression sur : Quels usages et besoins des habitants ?

Un support collectif sur grand panneau est à remplir avec mots et couleurs, avec proposition également de dessiner sur le sujet.

Chaque table dispose d'un document papier avec les données résumées du territoire sur le thème, et une carte ou fiche avec les activités et services existants.

Au final, chaque table choisit 1 constat, 1 situation ou 1 défi qu'elle souhaite partager en conclusion en grand groupe.

<p>Ce qui peut faciliter et encourager l'amélioration :</p> <p>↖</p>	<p>Connaissez-vous les services, actions, activités concernant ce sujet ? Lesquels utilisez-vous ? un peu, beaucoup, pas du tout ? lesquels ?</p> <p>↑</p>	<p>Où ? quelles communes, parties du territoire concernées et précisez les différences usages</p> <p>↗</p>
<p>Qui peut participer ? pour trouver et mettre en place des actions ?</p> <p>→</p>	<p>Dessinez ce que vous évoque ce sujet</p> <p>😊</p>	<p>→ Qui ? quels types d'habitants utilisent ou participent ?</p> <p>→ Quels habitants en auraient besoin ?</p>
<p>↗</p> <p>Obstacles et difficultés pour améliorer la situation :</p>	<p>↓</p> <p>Défis : quelles situations/usages sont à améliorer ? quels problèmes sont à résoudre ? les citez concrètement.</p>	

. 4^{ème} temps de conclusion, en plénière

- . Affichage de toutes les affiches-dessins, sous forme de frise
- . Expression orale par chaque table de 1 constat ou défi qu'elle souhaite partager
- . Remise en perspective du travail dans la démarche CTG par Mme Ginestet
- . Annonce des futurs groupes de travail thématiques
- . Annonce d'un compte rendu envoyé à tous présents.

4. Les 65 participant.es

	total	29 novembre 2023 à Varaire	1 ^{er} décembre 2023 à Cremps
Habitant.es	5	5 (4 femmes, 1 homme) dont 3 anciens élu.es et une professeure des écoles	
Elu.es	33	12 (10 femmes, 2 hommes)	21 (12 femmes, 9 hommes)
Professionnels CCC LL	8	3 salarié.es (ALSH, crèche, France Services)	5 (ALSH, numérique, micro crèche, Petites villes de demain)
Bénévoles	9	2 femmes de 2 associations : Ed. de la coquille, Babel Gum	7 de 4 associations (6 femmes, 1 homme) : Lac'réactivité, Lous Festaires, La Tresse, Secours catholique
Partenaires hors territoire	9	6 : CAF, UDAF (2), Francas, APF, PRH46	3 : CAF (2 conseillers), Epicerie sociale RETR (1 représentante)
Total	65	30 personnes	35 personnes

Soit une minorité d'habitants et une majorité d'élu.es qui ont cependant fait l'effort d'exprimer des éléments de vie quotidienne des habitant.es.

Les bénévoles ne représentaient pas l'ensemble de la diversité de la vie associative mais portaient plus spécialement les questions d'animation de la vie sociale et de la précarité sociale.

Les professionnels de la Communauté de communes se sont fortement mobilisés.

5. Les résultats détaillés

5.1 «Votre vision des points forts et points faibles de la vie sur votre territoire »

Plus de 100 cartes postales ont été rédigées par les participant.es. Leurs propos ont été dépouillés pour compléter les affiches faites par les sous-groupes sur leur vision de la vie sur leur territoire.

Le classement par thèmes et les titres ont été ajoutés par la rédactrice du compte rendu. Les propos notés en 1^{er} sont ceux de la 1^{ère} réunion à Varaire. Il y a beaucoup de points communs entre les deux réunions. Sont mentionnés en bleu des propos émis lors de la 2^{ème} réunion à Cremps, plus spécifiques à ce bassin de vie et/ou qui portaient sur des thèmes peu ou pas abordés lors de la 1^{ère} réunion, ou qui le complétaient.

points forts	points faibles
<p>Un cadre de vie tranquille apprécié</p> <ul style="list-style-type: none"> . tranquillité, calme, paisible . pouvoir circuler librement en pleine nature . environnement très agréable et préservé : patrimoine, chemins, forêts, qualité de l'air, beauté et variété des paysages, de l'architecture, histoire, climat . une culture culinaire . un territoire situé dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy . la ruralité . qualité de vie : convivialité, ruralité, patrimoine . amélioration du cadre de vie . environnement naturel et patrimonial. Paysages, patrimoine bâti, patrimoine culturel, . patrimoine, four à pain, valorisation / pain . beaucoup de chemins de randonnée . espaces privé et public . gastronomie, de bons produits gastronomiques en circuit court et local . des attaches familiales . proximité de Lalbenque et Cahors, de « grands pôles » (Caussade, Cahors, Villefranche), de « pôles de vie et de loisirs » . jolis sites touristiques . avantages de la campagne sans être isolé . un territoire sécurisant . sécurité des personnes . civilité des personnes . sécurité et tranquillité 	<p>Une forme d'enclavement et les nuisances y sont d'autant plus ressenties et visibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> . c'est au milieu de rien ! . bruit oppressant de la route de Caylus (?) . trop de pollution lumineuse encore dans certaines communes (Varaïre) . trop de cables et de poteaux (dans le paysage) . disparition des paysans et donc du lien avec l'agriculture . pas de ramassage des encombrants à domicile, sur demande . insécurité routière : petites routes où les véhicules roulent trop vite . des incivilités : poubelles, détritrus sur les routes . chasse le dimanche : oppressant le week end pour se balader . chasse le week end et jours fériés
<p>Un territoire qui bénéficie de la proximité du bassin de Cahors, ce qui n'est valable que côté Lalbenque.</p> <ul style="list-style-type: none"> . proximité avec les grands axes (train et A20) . accès à l'autoroute facile pour les habitants de Lalbenque . accès facilité sur le lieu de travail, possibilité de parking, routes fluides 	<p>De véritables difficultés à se déplacer autrement qu'en voiture :</p> <ul style="list-style-type: none"> . manque de déplacements collectifs, ce qui pénalise notamment les jeunes, les personnes âgées, les ménages sans voiture . manque de transports en commun « pour se relier au monde » . manque de covoiturage organisé

<ul style="list-style-type: none"> . un bus scolaire pour Cahors . du covoiturage informel 	<ul style="list-style-type: none"> . pas de transport à la demande . rien pour se déplacer à l'intérieur du territoire, ce qui crée de la « parcellisation » et pas adapté pour se déplacer à l'extérieur du territoire . difficulté à trouver des solutions pour trajets « lointains » . manque de transports en commun : intra-com com / vers Cahors (pas assez fréquents, pas partout, pas assez d'arrêts) / vers les pôles voisins (Cajarc, Villefranche) . pas assez de destinations et d'horaires . il faudrait allonger la ligne depuis Laburgade jusqu'à Aujols . gare de Lalbenque excentrée (quid navettes ?) et trains trop chers . transports scolaires à étoffer et y mettre des accompagnateurs . pas de bus pour le collège privé (payant 195€) . manque de mobilités alternatives . difficultés de mobilité
<p>Une offre de service pour les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> . des modes d'accueil et de garde pour les enfants . des écoles . une école à taille humaine . des crèches et des écoles . un collège de taille familiale 	<p>Encore des manques de services pour les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> . manque d'assistantes maternelles . de grandes amplitudes horaires quotidiennes pour certains enfants . manque de soutien scolaire . bus coûte trop cher pour que les enfants aillent à la piscine (avec l'école) . difficulté de recrutement de personnel à temps partiel dans crèche, centre loisirs... . manque d'assistantes maternelles (Concots) . ALSH à Tour de Faure n'a pas le même fonctionnement tarifaire que celui de Limogne . manque d'animations pour les enfants . manque d'animations inter générationnelles . accès pour l'école (rythme inégal) . collège public éloigné
	<p>Une vraie préoccupation : que propose t-on aux jeunes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . peu d'offres de loisirs pour les adolescents . pas de lieu pour les jeunes pour se retrouver entre eux . manque d'animations jeunesse créées pour et par les jeunes . manque de propositions pour les 12-15 ans . comment retenir les adolescents (de l'emploi) ?
<p>Une vie culturelle variée basée surtout sur le bénévolat associatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> . une réelle offre de loisirs pour les adultes, à Limogne . des efforts pour développer la vie culturelle . des animations estivales . des festivals gratuits 	<p>Peu d'offre sportive et manque d'offre culturelle venant « de l'extérieur » :</p> <ul style="list-style-type: none"> . peu de choix de club sportifs . disparition d'équipes sportives (par ex, le foot) . manque d'activités sportives . insuffisance d'accès aux loisirs, à la culture . manque de communication sur les activités culturelles . le cinéma est loin . manque de vie culturelle . pas d'offre culturelle de type Université des savoirs partagés de Villefranche de Rouergue (conférences, cours collectifs de langues...) ou une « délocalisation » des activités de cette association . manque d'activités culturelles (théâtre...)

	<p>Des situations de difficultés sociales, d'isolement et de précarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> . manque de services concernant les enfants et adultes handicapés (structure médico social, classe Ulis..) . des familles en difficulté : frais de cantine élevés dans certaines communes, taxes d'ordures ménagères élevées . manque de logements sociaux de plein pied, avec accès PMR . manque de logements locatifs (petits logements, logements adaptés) et accessibles financièrement . manque d'une offre tarifaire plus variée et plus adaptée aux familles pour les animations . manque de services pour les situations de violences intra familiales et de violences sexistes et sexuelles
<p>Une offre de services pour les personnes âgées...</p> <ul style="list-style-type: none"> . des services à domicile et des Ehpad . utilisation du CESU pour l'aide à domicile, notamment pour faciliter la vie des personnes âgées . du portage de repas . de l'entraide et de la solidarité, par exemple pour l'aide aux courses 	<p>... qui devra évoluer pour faire face au vieillissement grandissant</p> <ul style="list-style-type: none"> . manque de places en Ehpad. Un seul sur le territoire . les femmes âgées (nombreuses) ne connaissent pas tous les services à leur disposition comme Quercy Contacts (cf témoignage de Jacqueline) . isolement de personnes âgées . peu de participation aux animations proposées aux personnes âgées
<p>Une vie sociale diversifiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> . une place donnée à l'humain/échelle humaine des villages : accueil, interconnaissance facile, proximité des élu.es, facilité de rencontre entre citoyens et représentants . authenticité, partage, convivialité . facilitant pour trouver sa place . de la solidarité entre habitants, connaissance et entraide entre voisins, bon accueil des nouveaux habitants . une cohabitation sympa (entre anciens et nouveaux ?) . des fêtes de villages . communication sur les événements . des marchés, moments de retrouvailles, d'apéros... . les marchés de producteurs dominicaux . des liens inter générationnels . des relations entre habitants . des nouveaux arrivants (Montdoumerc, où ?), du renouvellement . des fêtes de village l'été . 	<p>... des besoins de dynamisation de cette vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'inter connaissance entre voisins peut aussi être ressenti comme intrusif et susciter méfiance . isolement ressenti par certains . manque d'animations, de lieux de convivialité, de fête et de vie culturelle l'hiver . manque de plan d'eau pour se baigner, en tant que lieu de mixité sociale . routes et trop de camions, cela nuit à la vie dehors dans les centres bourgs . des nouveaux arrivants, des difficultés d'intégration . un accueil et une intégration différentes selon les communes (ex, marché à Concots, comité de défense à Aujols) . manque d'anonymat . absence de relations entre habitants, peu de liens sociaux . incompréhension du monde paysan par rapport aux nouveaux habitants (ou l'inverse ?) . disparition des commerces ou café, lieux de rencontres . manque d'espaces de rencontres . disparition de liens inter générations . manque de participation citoyenne . manque de participation des habitants à la vie locale (cf fête votive de Flaujac Pujols) . des familles vivant dans des conditions précaires ou vues comme telles, en mode alternatif, perçues comme pas intégrées . manque d'animations hivernales . dispersion de l'habitat . disparition du monde agricole (pas à Montdoumerc)
<p>Un milieu associatif riche :</p> <ul style="list-style-type: none"> . maillage associatif dense 	<p>.. des associations qui vivent aussi des fragilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> . manque de soutien moral aux associations qui font de

<ul style="list-style-type: none"> . vie associative plutôt dynamique, riche et diversifiée . mobilisation citoyenne . proximité des élus 	<p>l'animation, aux comités des fêtes</p> <ul style="list-style-type: none"> . difficile d'attirer des jeunes sur des espaces associatifs . comment faire face au « nomadisme » des habitants qui vont pratiquer du sport ailleurs, à Cahors et non dans les clubs de Flaujac ? . manque d'un lieu d'échanges, d'un bar associatif . manque de locaux fonctionnels pour stockage du matériel des associations
<p>Une offre de commerces et services de proximité concentrée à Limogne et Lalbenque...</p> <ul style="list-style-type: none"> . commerces et services de proximité, à Limogne alimentaire, supérettes, quincaillerie, pharmacie, stations services, etc). . de bons contacts avec les commerçants de proximité . des commerces, une pharmacie... . lancement de vente directe par les agriculteurs, circuit court . des services de proximité développés (hors Cahors et grosses aggro) 	<p>... mais manque de services dans la plupart des autres communes</p> <ul style="list-style-type: none"> . des communes sont « dortoirs » comme Flaujac . des communes vidées de leurs services de proximité . apparition de villes dortoirs . des services de proximité concentrés dans les mêmes endroits . peu de services . manque de points de vente alimentaires
<p>Des services administratifs de proximité bien implantés, et certains, même mieux qu'en ville, comme France Services</p> <ul style="list-style-type: none"> . des services communautaires à disposition . des services publics de qualité (crèches, ateliers numériques...) 	<p>... mais des difficultés d'accès aux services administratifs et un risque fort de non recours et de non accès aux droits</p> <ul style="list-style-type: none"> . fermeture de services administratifs . administrations difficiles à joindre, horaires ouverture de la mairie insuffisants . où trouver l'information ? . comment joindre la CAF ? . pas d'itinérance de l'assistance administrative de France Services . sentiment que les élus de la communauté de communes ne font rien (par exemple, qu'ils devraient agir face à la disparition des bistrotts) . inégalités territoriales : en matière de services (tout est à Lalbenque et Limogne ou dans les mêmes villages) et de permis de construire plus ou moins faciles à obtenir (PLUI)
<p>Accueil de télétravailleurs...</p> <ul style="list-style-type: none"> . proximité de certains axes (Toulouse) et de bassins d'emploi . possibilité de télétravail, ce qui permet l'accueil de nouveaux actifs . accès à la fibre . conseillère numérique 	<p>... mais le manque d'emploi local fragilise le territoire et la place des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> . manque d'emploi local . difficultés d'accès au numérique, à la téléphonie mobile
<p>Des services de santé....</p> <ul style="list-style-type: none"> . 3 médecins, des kinés, infirmières, ostéopathe, service de soins à domicile SSIAD, à Limogne . services médicaux à Lalbenque 	<p>... en grande fragilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> . manque de médecins généralistes et de spécialistes . problème d'accès aux soins . les dentistes ne prennent plus de nouveaux patients . 1^{ers} secours pas disponibles de suite, attente... . désert médical surtout pour spécialistes

5.2 « Usages et besoins des habitants / expressions par tables thématiques »

Certains thèmes n'ont été traités que dans l'une des réunions. Sont retranscrits ici les affiches réalisées par les sous-groupes. Elles ont été reproduites quand il s'agissait de dessins.

PARTICIPATION DES HABITANTS ET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Atelier à Varaire / atelier à Cremps : voir dessin

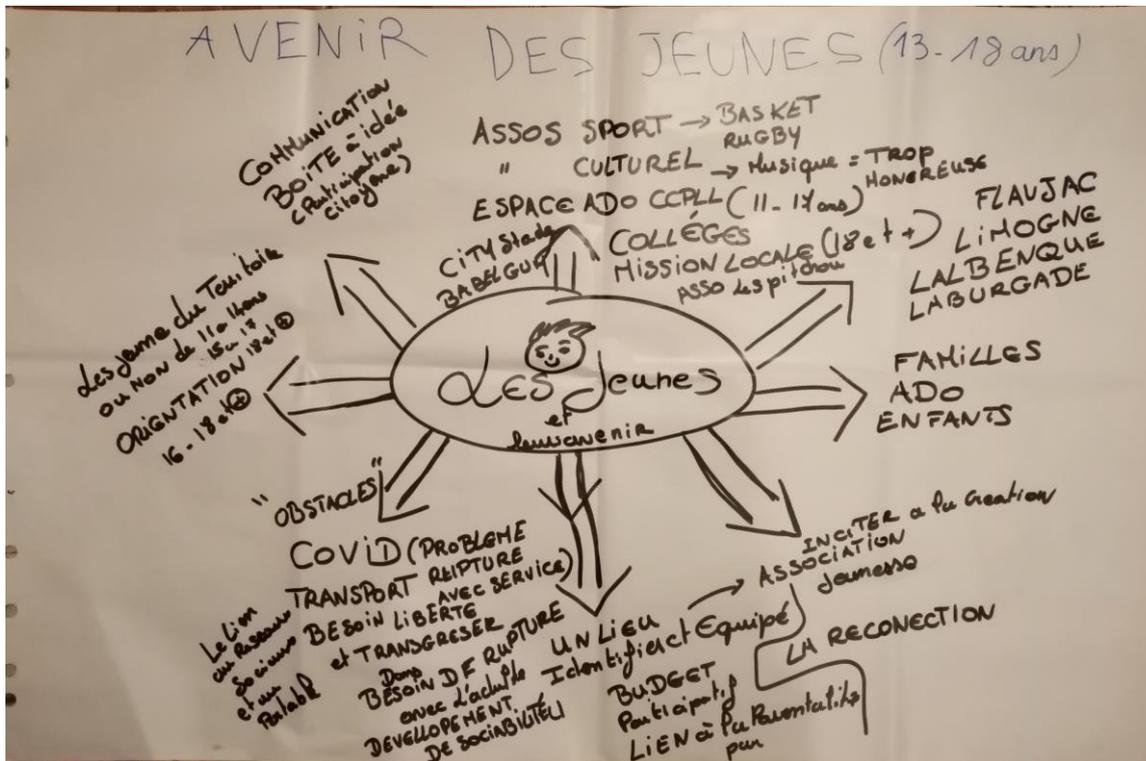
<p>Ce qui peut faciliter, encourager :</p> <ul style="list-style-type: none"> . un attachement commun au cadre de vie, à la nature, élément fédérateur ? quid autour de la préservation de l'environnement ? . visites découvertes de son territoire pour les habitants (pas les touristes) . des parcours de promenade sécurisés (/véhicules, chasse...) et partagés . soutien par mairie, élus, ComCom . locaux fonctionnels pour associations . reconnaissance des initiatives . coordination communautaire, entre associations, pour les calendriers . équipe porteuse (renouvelable) . cafés . café associatif (préciser pourquoi c'est important que ce soit associatif, bénévole, pour le lien social) . espace partagé « co working » à plusieurs communes . espace de vie sociale intergénérationnelle . lieux répartis sur le territoire et animés par différents acteurs, en fonction de l'existant (voir DESSIN) . des rencontres/repas mensuels à l'échelle d'un village . un plan d'eau ! 	<p>Ce qui existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> . nombreuses associations . marchés . épiceries, multi services, boulangeries, lieux privilégiés de rencontres (à maintenir, soutenir !) . cafés . La Tresse devient espace de vie sociale 	<p>Pour qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . nouveaux arrivants . générations montantes (jeunes, relève)
<p>Obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> . différences entre situations et parcours des habitants : agriculteurs, natifs, Européens du Nord, natifs revenus à leur retraite, résidents secondaires, télétravailleurs indépendants arrivant de la ville, familles en précarité, femmes seules avec enfants travaillant à Cahors... . difficulté pour les associations d'avoir subventions, connaître dispositifs et remplir dossiers . manque de soutien municipal . les prix (cf réduction familles, aux résidents, gratuité pour familles pour certaines animations toute l'année...) . la disponibilité . problème de passifs entre familles (??) . manque d'info sur les solutions disponibles (exemple Art&fact à Cahors...) 	<p>Problèmes / défis à relever</p> <ul style="list-style-type: none"> . « peut mieux faire » . épuisement. Perte de motivation . vieillesse des bénévoles . cloisonnement nouveaux et anciens habitants . isolement des travailleurs indépendants . des télétravailleurs ayant besoin de lien . manque de lien social . manque d'investissement des habitants . manque de liens entre associations . manque de connaissance des animations locales, problème de diffusion locale de l'information, . centre bourg de Lalbenque peu dynamique, dortoir ? . éduquer à la participation (exemple, autrefois cela passait par le service par les enfants au repas du village...) 	<p>Qui peut participer ? qui associer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . sollicitation, invitation, enquête auprès des habitants, dans chaque village, sur leurs envies, aspirations, notamment les jeunes, les nouveaux . par projets, en complémentarité avec l'animation sociale . différents lieux et acteurs en relation les uns les autres plutôt qu'un seul lieu (cf DESSIN) . Ciné Lot avec plus de séances dans les villages . bibliothèques ouvertes davantage



AVENIR DES JEUNES

Atelier à Varaire / atelier à Cremps : voir dessin

<p>Ce qui peut faciliter, encourager :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Les jeunes eux-mêmes, force de propositions . laisser la place aux jeunes . laisser de la place aux jeunes dans les comités d'animation . soutien financier de la ComCom pour un projet . connaître les avancées de la CTG par rapport aux objectifs . des logements inter générationnels 	<p>Ce qui existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> . le RDVJ jusqu'à 18 ans . la politique de la Région (tarif transports jeunes, formation...) . ORdiLot . carte Jeunes 	<p>Pour qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . jeunes jusqu'à 18 ans . jeunes adultes après 18 ans . jeunes lycéen.nes, étudiant.es, apprenti.es, actifs, au chômage, sans activité, sans projet
<p>Obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> . pas de permis = isolement . comment communiquer sur tout le territoire . manque de logement pour les jeunes adultes 	<p>Problèmes / défis à relever</p> <ul style="list-style-type: none"> . Comment agir pour les jeunes de plus de 18 ans ? sur la mobilité, l'emploi, les études . accompagner ces jeunes dans leurs projets, un lieu pour la création de projets par les jeunes (associations, économie...), . développer le RDVJ sur d'autres temps, d'autres propositions, d'autres moyens 	<p>Qui peut participer ? qui associer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . rôle de la coordination Enfance jeunesse . utiliser les réseaux sociaux pour communiquer . créer un événement central avec les associations, un forum



SERVICE POUR LES PETITS ET LEURS PARENTS (0-3 ANS)

Atelier à Cremps

<p>Ce qui peut faciliter, encourager : Ce que les parents recherchent à la crèche :</p> <ul style="list-style-type: none"> . lieu de socialisation . repas fournis . moins cher qu'une assistante maternelle . proximité lieu de travail . proximité de l'école de Flaujac P . cadre agréable, campagne . conseils des professionnels (alimentation, sommeil...) . soutien à la parentalité, réunions thématiques . une Maison d'Assistants Maternelles à Limogne ? 	<p>Ce qui existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> . micro crèche Flaujac Pujols . médiathèque, Lalbenque . RAMI Relais assistantes maternelles, PMI, Maison d'assistantes maternelles, à Lalbenque, . assistantes maternelles sur tout le territoire 	<p>Pour qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . parents des 0-3 ans
<p>Obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> . manque d'accompagnement et de formation des professionnels 	<p>Problèmes / défis à relever</p> <ul style="list-style-type: none"> . horaires fixes de la crèche inadaptés pour parents travaillant à l'hôpital et commerçants (NB : projet de crèche à l'hôpital de Cahors) . difficultés en cas d'événements inattendus chez une assistante maternelle (arrêt maladie, décès d'un proche...). Pas de système de remplacement et crèche ne peut pas le faire. Méconnaissance de la place d'urgence de la crèche . manque d'information sur les services existants alentours, pas de panneaux d'affichage CCLL . manque de mode de garde pour enfants en situation de handicap ou en famille d'accueil 	<p>Qui peut participer ? qui associer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> .

CONTINUITÉ EDUCATIVE POUR LES 3-12 ANS

<p>Ce qui peut faciliter, encourager :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'éducation populaire . les politiques . les professionnels . l'image positive des structures . la mutualisation → . . tarification identique pour ALSH dont Tour de Faure . créer navette entre école Tour de Faure et ALSH Limogne, . créer une colo apprenante, un centre de vacances . après-midi jeux itinérants et intercommunaux, par les comités des fêtes pour le 1^{er} jour des vacances . activités à la piscine sur des horaires par tranches d'âges (« club 5-9 ans »...), . ateliers à la médiathèque, ciné-gouter avec dessins animés jeunes, . ateliers dehors/rando, animations pour les jeunes (Noël, Halloween, chasse aux œufs) . animation avec conseiller numérique sur création de vidéos, de jeux . animation par des tiers lieux 	<p>Ce qui existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> . ALSH intercommunaux à Lalbenque et Limogne . écoles, accueil 7h30-18h30, périscolaire, temps du midi et animations pédagogiques . des professionnels . des associations . activités à Lalbenque : foot, rugby, danse, basket, gym, piscine, école musique, city parc, terrain à bosses, skate parc . activités à Limogne : foot, tennis, équitation, piscine, école musique, . tennis à Flaujac 	<p>Pour qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . enfants habitant à l'année . enfants qui viennent une semaine sur deux . enfants qui viennent aux vacances scolaires . enfants d'autres territoires qui viennent sur le lieu de travail de leurs parents
<p>Obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> . manque de communication sur l'offre pour les 3-12 ans ; associations, structures... Quid Intramuros ? . difficulté de recrutement d'animateurs : salaire faible, déplacement, horaires, temps partiel, cumul de postes . manque de formations . peu de liens avec l'école . manque de communication sur la co-éducation (souhaitée) 	<p>Problèmes / défis à relever</p> <ul style="list-style-type: none"> . locaux Algeco de Lalbenque à remplacer . à remplacer par Maison de l'enfance ? . ouverture culturelle . vivre ensemble, rencontres entre jeunes . développer le libre arbitre, l'esprit critique et le pouvoir d'agir . inégalités d'accès pour les enfants des villages (hors Limogne, Lalbenque) . comment les occuper pendant les vacances ? . mobilité vers les services quand les parents ne sont pas mobiles . temps de transport scolaire . inclusion scolaire . comment les retenir sur le territoire ? dans les clubs ? 	<p>Qui peut participer ? qui associer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . toutes les structures . les parents

SOUTIEN AUX PARENTS DANS LEUR RÔLE

Atelier à Cremps

<p>Ce qui peut faciliter, encourager :</p> <ul style="list-style-type: none"> . des ateliers sur le numérique . des ateliers d'écriture grands parents-jeunes . des micro trottoirs pour demander leurs besoins . repérer des parents moteurs . politique de la CAF qui veut couvrir tout le département d'actions parentalité 	<p>Ce qui existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Actuellement, rien n'existe de manière formalisée et habituelle. Parents participent ils à des actions ou rencontres à Cahors ? 	<p>Pour qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . pour les parents. . Où ? Esclauzels, Lalbenque, Varaire, Limogne, Flaujac Poujols, Belfort
--	--	---

. davantage de soutien scolaire		
Obstacles : . pas de structure de l'animation de la vie sociale . peu de réponses aux propositions faites via les écoles. Pas de réponses aux questionnaires. . manque de locaux pour Relais petite enfance et tiers lieux (ou l'inverse???)	Problèmes / défis à relever . porter des actions spécifiques pour les parents . permettre aux parents d'échanger entre eux . mener des activités avec d'autres parents et enfants	Qui peut participer ? qui associer ? . tiers-lieu pourrait porter . café associatif . crèche, ALSH, relais petite enfance itinérant, maison d'assistantes maternelles, . conseillers numérique et leurs ateliers, . ateliers d'écriture parents enfants, Edition La Coquille . association Sunny et Compagnie (en sommeil actuellement) . parents

SOLIDARITES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Atelier à Cremps

Ce qui peut faciliter, encourager : . aller vers les personnes . sensibiliser professionnels, bénévoles, élus . aider les associations existantes . créer des jardins partagés . créer de l'habitat inclusif . recruter et former des bénévoles . afficher le « violentomètre », outil de sensibilisation aux violence conjugales . solliciter permanences du Planning familial pour contraception, minorités sexuelles . sensibilisation dans les écoles . lutter contre les discriminations racistes, sexuelles et de genre . un « espace des diversités » . faire des tarifs dégressifs (vieux, chômeurs, étudiants, travailleurs pauvres...) . prix de cantine, taxe ordures ménagères, trop élevés pour certaines familles	Ce qui existe : . associations et services sociaux présents mais pas toujours accessibles aux habitants de villages	Pour qui ? . mères isolées . personnes âgées isolées . personnes en difficulté financière, . travailleurs.ses pauvres . femmes victimes de violences . enfants victimes de violences intrafamiliales . minorités de genre, d'orientation sexuelle, ethnique . habitants d'habitats précaires (yourtes, tentes...)
Obstacles : . manque de sensibilisation aux violences intra familiales et violences sexistes et sexuelles, d'aides et de solidarité locales, manque de structures d'accueil de femmes victimes de violences . pauvreté existe mais est peu visible (donc pas traitée) . manque d'informations ; comment faire venir les gens qui en ont besoin. Besoin d'aller vers eux. . manque d'anonymat : tout le monde se connaît, peur du jugement . mobilité limitée + femmes qui n'ont pas le permis, personnes pauvres n'ayant pas les moyens de se déplacer, personnes âgées pas mobiles	Problèmes / défis à relever . manque de logements à loyer modique (petites retraites, allocation handicapé, jeunes adultes qui veulent rester ici, femmes seules avec enfants) . habitat précaire . isolement . pauvreté, précarité, fragilités . difficulté des relations avec les administrations, réduction des services publics, . conjonction de difficultés qui déstabilisent complètement des familles entières . bénévoles désemparés face à la complexités des situations ➔ Pour permettre un accès aux droits de	Qui peut participer ? qui associer ?

. manque de bénévoles dans associations de solidarité	toutes et tous, aller vers les situations de précarité ➔ Encourager les solidarités de voisinage ➔ Soutenir les associations existantes	
---	---	--

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN PRECARITE

Atelier à Varaire

Ce qui peut faciliter, encourager : <ul style="list-style-type: none"> . collaboration entre les acteurs . prescription entre associations . petits déjeuners de la Com Com pour les acteurs . fête des familles de l'UDAF 	Ce qui existe : <ul style="list-style-type: none"> . conseillers numériques . Quercy Contacts . Restaurants du Cœur . Secours catholique . RERTR épicerie sociale . CIAS – CCAS . France Services . Département Maison des solidarités . CAF, UDAF 	Pour qui ?
Obstacles : <ul style="list-style-type: none"> . la mobilité . l'identification des situations de fragilité . des bassins de vie différents et des secteurs en périphérie (par ex tournés plus vers l'Aveyron) 	Problèmes / défis à relever <ul style="list-style-type: none"> . changer le regard sur « ces gens défavorisés » ? . décentraliser la fête des familles de l'UDAF sur le territoire, ou créer un moment festif de ce type 	Qui peut participer ? qui associer ? <ul style="list-style-type: none"> . toutes les entreprises, TPE, PME, artisans.. , recherchent des collaborateurs

MOBILITE DES JEUNES ET DES ADULTES

Ce qui peut faciliter, encourager : <ul style="list-style-type: none"> . prise de conscience du besoin, de l'urgence économique et écologique . besoins et demandes de la population . aides pour les particuliers (vélo et voiture électrique) . aides et soutiens du Département 	Ce qui existe : <ul style="list-style-type: none"> . bus LIO Lalbenque-Cahors, Concots-Limogne-Cajarc, Concots-Cahors . train Lalbenque . blablalines, covoiturage petites distances régulières (fonctionne peu) . covoiturage entre parents pour activités des enfants . groupe Whatsapp à Lugagnac . taxis (cher) 	Pour qui ? <ul style="list-style-type: none"> . personnes âgées, vers les services, les commerces, la santé . actifs vers lieux de travail . scolaires vers écoles et activités extrascolaires . familles, pour vacances, déplacements familiaux
Obstacles : <ul style="list-style-type: none"> . rupture de service de transport collectif entre les départements et les communes. Exemple : Limogne-Cahors OK, Limogne-Villefranche de Rouergue KO . Compétence de la Région, qui supervise mais ne prend pas en compte les besoins territoriaux. Mauvaise communication sur les activités, les horaires. . covoiturage : dur de faire coller offre et demande (horaires, lieux de dépose) . demande très variable (nbre et horaires) pour transports en commun, . fermeture d'Atchoum et Lot'O'Car 	Problèmes / défis à relever <ul style="list-style-type: none"> . Défi : (r)établir une mobilité territoriale (voir DESSINS) ➔ Améliorer trouver, comprendre, s'approprier l'info sur les moyens de mobilité/les services . réseau/maillage intra ComCom . sécurité des piétons et vélos dans les centres . bus LIO plus fréquents, avec plus d'arrêts, vers Villefranche, Caussade, Castelnau...Arrêts supplémentaires à Cabessut (Cahors) et Tandounet (entre Vaylats et Lalberneque), . liaisons directes Lalbenque-Cahors, Limogne-Villefranche, Lalbenque-Limogne, 	Qui peut participer ? qui associer ? <ul style="list-style-type: none"> . la Région qui a compétence transports . les communes (ou association ?) avec conducteur retraité bénévole . communauté de communes

<ul style="list-style-type: none"> . fermeture progressive des petites gares et ses causes (désengagement de l'Etat), . état et configuration sinueuse des routes du Lot . éloignement des aéroports 	<ul style="list-style-type: none"> . encourager le covoiturage pour tous via une application locale + animation de la mise en lien des covoitureurs, l'encourager entre parents, pour aller en réunion, au cinéma, etc... Aires aménagées. . navettes vers la gare de Lalbenque et bus pour train Paris à Cahors . train trop cher (ou méconnaissance des tarifs réduits ?) . aménagements de voies cyclables, aussi et surtout sur les grands axes, prêt/location de vélos, garage à vélo à la gare de Lalbenque et sur tous les points de covoiturage . mini bus à la demande pour les communes, avec participation de la Région et du Département . + fréquence de transports scolaires, horaires plus tard pour arriver à Cahors, transport pour enfants scolarisés ailleurs, bus pour enfants d'Aujols allant au collège privé . itinérance des services publics . bus France Service dans les communes 	
---	--	--

GARDER LA FORME ET LA SANTE

<p>Ce qui peut faciliter, encourager :</p> <ul style="list-style-type: none"> . proposer des ateliers cuisine . organiser des ateliers mémoire . créer des ateliers de jeux de société hebdomadaires ou mensuels . prendre soin de son alimentation : produits locaux, achats sur le territoire, se rapprocher des marchés de village, des ventes directes . organiser et multiplier des randonnées à thèmes pour attirer le plus de monde possible . créer des parcours sportifs 	<p>Ce qui existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> . activité personnelle, individuelle ou en groupe (marche, vélo, piscine...) . activités proposées par les associations (tennis, danse, gym...) . pas d'association sportive dans certaines communes > pratique dans les communes voisines (ou non) 	<p>Pour qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . pour tous
<p>Obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> . investissement personnel . disponibilité d'un local . coût de chauffage augmente . aide au financement 	<p>Problèmes / défis à relever</p> <ul style="list-style-type: none"> . intégration, solidarité, convivialité, . fédérer, . favoriser les relations intergénérationnelles, rompre l'isolement, . accès aux activités, déplacements et cours adaptés à leur forme pour personnes âgées : ex. gym douce, horaires en journée . accès aux soins, délais de plus en plus longs chez dentistes, spécialistes, généralistes . bien manger, produits locaux et fait maison 	<p>Qui peut participer ? qui associer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . tous les acteurs de la forme, de la santé sur le territoire . le milieu associatif . les centres médicaux . soi même, se bouger !

ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

<p>Ce qui peut faciliter, encourager :</p> <ul style="list-style-type: none"> . des associations, des clubs sportifs à 	<p>Ce qui existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Ils arrivent... mais il n'y a pas d'accueil 	<p>Pour qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> . sur le Causse : des jeunes,
--	---	--

l'école, . des épiceries de proximité, commerces, bar, restaurant, à renforcer . de la communication, le site internet, Intramuros . un livret d'accueil à créer . les gîtes ruraux (pour l'accueil des nouveaux à leur arrivée ??)	(vraiment organisé) ! . un milieu associatif dynamique et varié...mais qui ne correspond pas forcément aux attentes ou habitudes des arrivants . une offre de service enfance petite enfance . des écoles = attractivité . la proximité de l'autoroute, gare de Lalbenque, pour les trajets pour les actifs . bibliothèque	cherchent maison isolée . dans la vallée : cherchent dans le bourg . de jeunes couples, qui quittent la ville, qui ont ou non des attaches locales . des télétravailleurs qui ont besoin de la fibre . des personnes arrivées après le covid . de jeunes retraités en couple, qui cherchent lieu cocooning et/ou un rapprochement familial . des personnes qui cherchent isolement . les résidents secondaires, qui peuvent devenir principaux . les familles des retraités qui viennent les voir
Obstacles : . immobilier cher . peu de locations . turn over des habitants . manque de moyens financiers (<i>de qui ?</i>)	Problèmes / défis à relever . des offres d'emploi plutôt que du télétravail . être un centre d'activité et d'emploi . créer des lieux de vie et de rencontres . créer des logements pour tout type de public . des terrains constructibles ? . favoriser des liens entre anciens et nouveaux habitants . susciter implication et accueil par chacun, face à des « exigences » en tout genre	Qui peut participer ? qui associer ? . les mairies (par leurs marchés, leur pot annuel quand ils existent (Aujols, Concots...)) . les associations qui organisent des repas et fêtes gourmandes (qui attirent les nouveaux habitants à la différence des fêtes votives) . tous ceux qui créent des activités dans les villages

BIEN VIEILLIR ICI

Ce qui peut faciliter, encourager : . meilleure information de tous . accueillir et informer ceux qui reviennent ici pour leur retraite sans penser concrètement à leur vieillissement . donner une vraie information aux familles et les impliquer . délais plus courts pour traitement administratif et plus de souplesse . accompagnement au montage de dossiers d'aides . associations . solidarité, attention, vigilance . appel à projets de la conférence des financeurs (aménagement de logements) . information pour les aidants	Ce qui existe : . commerce à domicile (alimentation, para médical, coiffeur...) . EPHAD, MARPA . associations ADMR et Lot à domicile, indépendants d'aide à domicile ; . Maisons d'accueil seniors, . Famille (l'avenir ?) . SSIAD . Agir pour mieux vivre . Monalisa . DAC (ex MAIA) . Maison médicale . livraison repas (ADMR, CAD ??) . taxi, ambulances Où ? . établissements à Lalbenque, Limogne, Montdoumerc . services médicaux à Lalbenque, Limogne, Cahors . services itinérants sur tout le territoire	Pour qui ? . personnes en grande dépendance . personnes avec difficultés ponctuelles . tout le monde car on va tous (on l'espère) vieillir
Obstacles : . dispersion familiale et isolement dans les villages sans services et sans transports	Problèmes / défis à relever . anticiper/préparer la fin de l'activité professionnelle, le 3 ^e âge, 4 ^e âge... . risque de manque de places en structures	Qui peut participer ? qui associer ? . élus . associations . services prestataires

<ul style="list-style-type: none"> . offre de santé spécialisée insuffisante . offre d'assistance insuffisante ? . difficulté d'accès aux aides . méconnaissance des aides à domicile indépendantes . manque d'information générale . aides et délais pour aide technique et aménagements (CD46 et/ou MDPH) . délais et accès aux rdv médicaux . 	<p>d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> . risques d'isolement et de manque d'assistance, déprime et troubles cognitifs. . Isolement des personnes âgées vivant seules et ne pouvant ou n'osant plus sortir au marché, au cinéma, à des conférences, se promener... . Eloignement des enfants. → . . encourager solidarités de voisinage, . aide quotidienne, aussi pour compagnie, jardinage, bricolage, déplacement pour voir amis, sorties culturelles... . faciliter les transitions de logement, avoir le choix, disposer de lieux d'accueil et de vie « avant » d'entrer en Marpa et Epadh, des logements de plain pied (aussi pour personnes handicapées), . quid de la solution des familles d'accueil ? . bien vieillir dans son logement quand on le souhaite : aménagements, accès au logement, aide technique, horaires, mobilité, accès aux soins, activités, rompre la solitude, travail du corps et fonction cognitive, aide pour jardin) . prévenir pour mieux vieillir (nutrition, prévention accidents) . informer y compris ceux qui n'ont pas accès au numérique . améliorer les conditions des établissements . développer habitat accessible . permettre transmissions inter générationnelles . permettre aux grands parents de voir leurs petits enfants (moyen de déplacement, échanges « être grand parent en 2023 », lieu pour les recevoir, activités grands parents-enfants...) 	<ul style="list-style-type: none"> . individus professionnels ou non . familles . tout un chacun... . le voisinage
---	---	--

Enquête auprès des parents des ALSH (3-12 ans)

Le Questionnaire

Mieux vous connaître

Vos enfants fréquentent le centre de loisirs depuis quelle année ?

Quels âges ont vos enfants ? 3-5 ans / 6- 11 ans / 12-15 ans.

Vos enfants fréquentent le centre de loisirs : Les vacances / les mercredis.

Le fonctionnement de l'ALSH

Etes-vous satisfait des locaux ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout satisfait.

Etes-vous satisfait des aménagements intérieurs ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait des aménagements extérieurs ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait des horaires d'ouverture et de fermeture ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait des repas et des goûters proposés à votre enfant ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

L'ALSH et les enfants

Pourquoi inscrivez-vous votre enfant à l'ALSH ? besoin d'un mode de garde/besoin de l'occuper/besoin de souffler/accueil éducatif/à sa demande.

Etes-vous satisfait de l'accompagnement au quotidien de votre enfant ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Est-ce que votre enfant est fatigué lorsqu'il revient de l'ALSH ? Très fatigué/un peu fatigué/pas plus que d'habitude/reposé.

Est-ce qu'il exprime de la satisfaction après une journée à l'ALSH ? tout le temps/parfois/jamais.

Selon vous, est-ce que le centre de loisirs lui permet :

De développer son imaginaire

De faire des activités

De faire des découvertes

De se faire des copains

De favoriser son autonomie

Autre :

L'ALSH et les parents

Etes-vous satisfait de la disponibilité de l'équipe pour répondre à vos questions ou vous accompagnez si besoin ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Est-ce que vous vous sentez en confiance avec l'équipe ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait de la communication qui est réalisé au sujet du fonctionnement du centre de loisirs ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Souhaitez-vous être impliqué davantage dans la vie de la structure ? tout à fait/un peu/pas du tout.

Est-ce que vous participeriez à des moments partagés avec les enfants ? tout à fait/un peu/pas du tout.

Les familles qui ont répondu au questionnaire

Le questionnaire a été envoyé à 112 familles pour l'ALSH de Lalbenque et 90 familles pour l'ALSH de Limogne-en-Quercy. Nous constatons un bon taux de participation puisque 81 questionnaires nous ont été retournés soit 40 % réparti de la manière suivante :

- 54 questionnaires de familles fréquentant l'ALSH de Lalbenque
- 26 questionnaires de familles fréquentant l'ALSH de Limogne
- 1 questionnaire d'une famille qui n'a pas précisé l'ALSH qu'elle fréquentait.

Les réponses au questionnaire concernent :

- 33 enfants de 2 à 5 ans
- 48 enfants de 6 – 11 ans

A savoir !

Si nous constatons des réponses différenciées en fonction de la structure et/ou de l'âge des enfants, nous mènerons une analyse spécifique. Dans le cas contraire, les résultats seront présentés de manière globale.

Les familles ayant répondu au questionnaire

fréquentent de manière quasi égale l'ALSH selon les périodes. Ainsi 72 % des familles inscrivent les enfants à l'ALSH le mercredi et les petites vacances et 76 % l'été.

Le mercredi	72 %
Les petites vacances	76 %
Les vacances d'été	72 %

Les dates de la 1^{ère} inscription à l'ALSH pour les familles se répartissent de la manière suivante :

2022	2021	2020	2019	2018	2017	Avant 2017
21	20	16	8	4	5	7

70 % des familles fréquentent l'ALSH depuis moins de 3 ans. On peut donc penser qu'il y a un renouvellement du public important ces dernières années. Cela témoigne également d'une augmentation des petits de moins de 6 ans qui par définition fréquentent l'ALSH depuis moins de 3 ans.

Le fonctionnement de la structure

Les familles qui fréquentent l'ALSH de Limogne sont globalement satisfaites des locaux :

Etes-vous satisfait	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
... des locaux ?	9	17	0	0
... des aménagements intérieurs ?	9	17	0	0
... des aménagements extérieurs ?	7	15	4	0

Remarque concernant les locaux (expression libre)

- « Portail extérieur inquiétant ne ferme pas bien. Salle d'accueil très très bruyante »

Les familles qui fréquentent l'ALSH de Lalbenque sont plus réservées quant à la qualité des locaux :

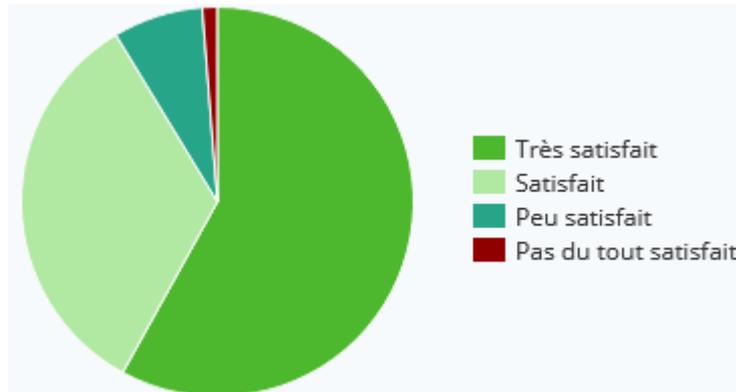
Etes-vous satisfait	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
... des locaux ?	14	26	10	3
... des aménagements intérieurs ?	10	34	8	1
... des aménagements extérieurs ?	10	29	13	2

Remarque concernant les locaux (expression libre)

- « J'espère que la mairie trouvera un jour les fonds pour transformer cet accueil en Algeco. Le provisoire qui dure »
- « Les locaux algéco sont peu accueillants »
- « Locaux en préfabriqués : moches, sale extérieurement, gouffre énergétique, trop petit.... Ect »
- « cour de l'école maternelle dangereuse (toute en pente et glissante avec le gravier) »
- « Indépendamment de votre volonté, mais les locaux constitués de pré fabriqué depuis des années laissent perplexes.... »
- « Le top serait qu'ils possèdent de vrais locaux et non des préfabriqués »
- « L'ALSH mériterait de vrais locaux.. ».
- « Il faudrait des vrais locaux pas en préfabriqués. Plus adapté et plus grand... »
- « Des locaux plus spacieux »
- « Je ne sais pas comment sont l'intérieur des locaux »
- « En fait je n'ai jamais visité les locaux intérieurs et extérieurs »
- « Ne connais pas les locaux »

91 % des familles qui fréquentent l'ALSH sont satisfaites des horaires d'ouverture (mêmes horaires pour les 2 ALSH).

Etes-vous satisfait	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
... des horaires d'ouverture et de fermeture ?	47	27	6	1

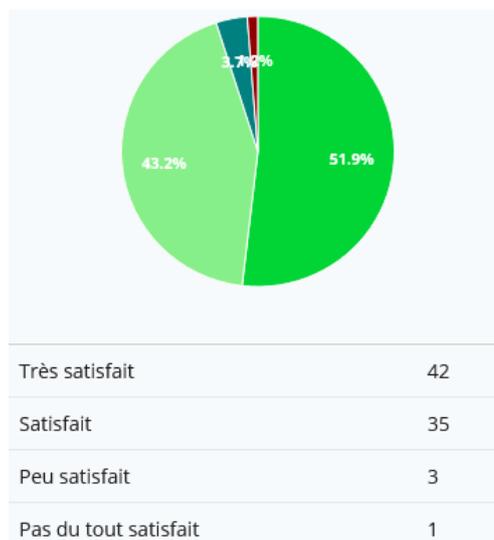


Remarque concernant les horaires d'ouverture et de fermeture (expression libre) :

- « Il est compliqué de comprendre qu'un centre de loisirs soit fermé pendant les vacances de Noël et au milieu de l'été »
- « la souplesse du fonctionnement est une chance. J'appelle parfois la veille ou le jour même pour savoir s'il y a de la place »
- « Avant, ouverture 7h15 cela m'était bcp plus pratique cela permettait d'arriver à l'heure à mon travail après avoir posé mes enfants ».
- Ouverture complète Noël et Été

Les familles qui fréquentent l'ALSH de Limogne sont globalement satisfaites des repas et des goûters.

Etes-vous satisfait des repas et des goûters proposés aux enfants ?



Remarque concernant les repas et goûters (expression libre)

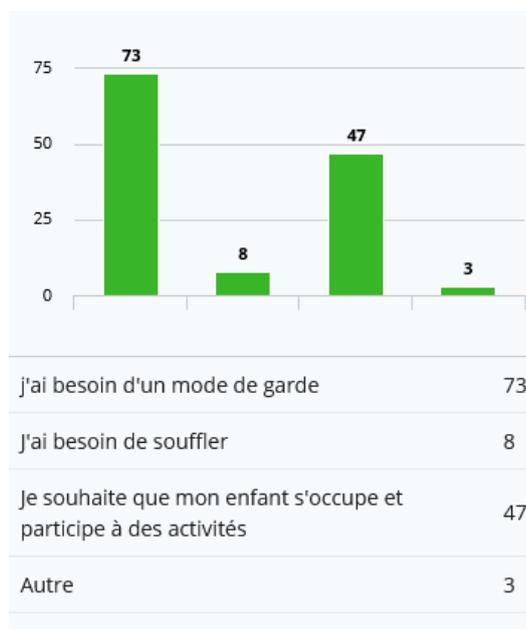
Etes-vous satisfait des repas et des goûters proposés à votre enfant ?	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
ALSH de Limogne en Quercy	17	6	2	1
ALSH de Lalbenque	25	28	0	0

- « proposer des repas mieux équilibrés, moins gras et moins sucrés » - ALSH Limogne en Quercy
- « Nous préférerions que les repas soient constitués de produits de saison/locaux et issus de l'agriculture biologique » - ALSH Limogne en Quercy
- Ne connais pas les (...) les goûters proposés - ALSH Lalbenque
- « Nous souhaitons que les repas soient constitués de produits de saison ou locaux et issus de l'agriculture biologique » - ALSH Limogne en Quercy

L'ALSH et les enfants

Le besoin de mode de garde et la participation à des activités sont les 2 principales raisons qui amènent les familles à faire appel à l'ALSH.

Pourquoi inscrivez-vous votre enfant à l'ALSH ?



Les familles sont globalement satisfaites de l'accompagnement de leur(s) enfant(s) à l'ALSH :

Etes-vous satisfait de l'accompagnement de votre enfant dans la vie quotidienne de l'ALSH ?

Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout



Le respect du rythme des enfants est un aspect important de l'accueil des enfants. Les familles ne signalent pas de difficultés particulières sur ce point. Néanmoins, 45 % des familles indiquent que leur(s) enfant(s) est un peu fatigué et aucune famille ne considère que leur(s) enfant(s) est reposé en revenant de l'ALSH.

Est-ce que votre enfant est fatigué lorsqu'il revient de l'ALSH ?

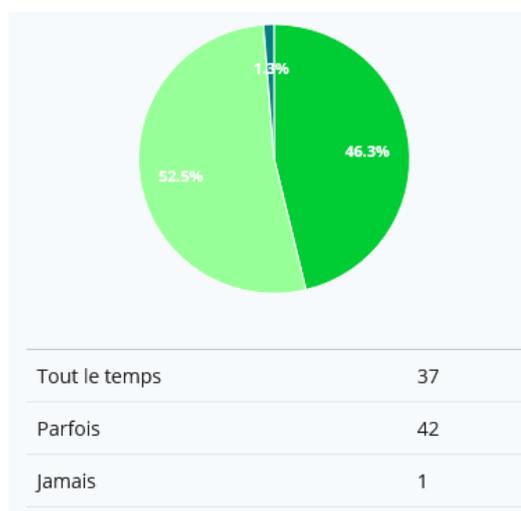
Très fatigué/un peu fatigué/pas plus que d'habitude/reposé



Globalement, les enfants semblent être satisfaits après une journée à l'ALSH.

Est-ce que votre enfant exprime de la satisfaction après une journée à l'ALSH ?

Tout le temps/parfois/jamais



Pour les familles, la fonction première de l'ALSH est de permettre aux enfants de faire des activités. La découverte de nouvelles choses et la socialisation (se faire des copains) sont 2 fonctions qui sont également reconnues par les familles.

Selon vous, l'ALSH permet à votre enfant ?

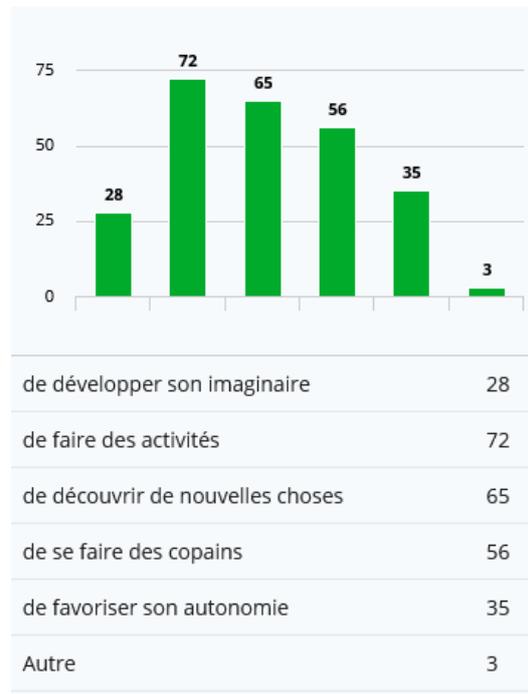
Pour les familles, l'ALSH permet également de : (réponses à « Autre précisez ... ») :

Aller dans un autre établissement et rencontrer d'autres enfants du village

Sortir de son quotidien

Revenir des étoiles dans les yeux grâce à des activités pour lesquelles ils n'ont pas accès à la maison.

Vivre l'espace de l'école autrement (car c'est au même endroit)



Remarque concernant l'accueil des enfants (expression libre) :

- « Dommage qu'un petit qui ne fait pas la sieste ne puisse pas faire un temps calme et aille sur le groupe. Groupe entier très gros » - ALSH Limogne en Quercy
- « Activités proposées peu recherchées, très basiques. Des activités, un projet ludique à revoir ? » - ALSH Limogne en Quercy
- « Nous aimerions que l'enfant soit plus écouté (refus de participer à une activité car trop petit/peur par exple) » - ALSH Limogne en Quercy
- « Les activités pourraient être plus variées, plus à l'extérieur » - ALSH Lalbenque
- « La directrice Mme Hammouche très cordiale et abordable, aux petits soins, les animateurs également » - ALSH Lalbenque
- « Faire plus de sorties sur l'extérieure (patinoire, spectacle...) » - ALSH Lalbenque
- « Peut-être faire des photos consultables pour que les parents sachent ce qu'ont fait les enfants » - ALSH Lalbenque
- « Découvrir les locaux/ photos des activités » - ALSH Lalbenque

La relation avec les parents

La majorité des familles est satisfaite de la relation avec les équipes.

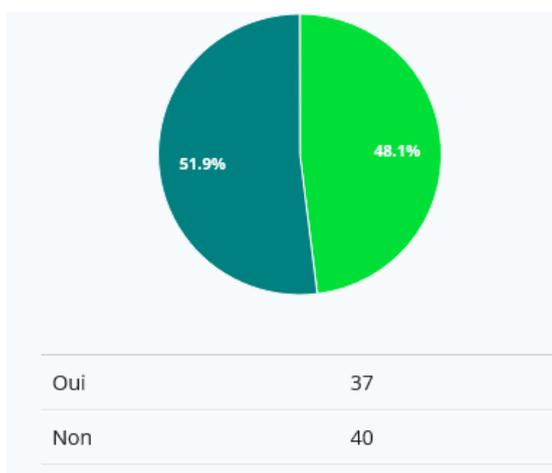
Etes-vous satisfait	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
... de la disponibilité de l'équipe et de la Direction pour répondre à vos questions	49	30	0	0

Est-ce que vous vous sentez en confiance avec l'équipe ?	Tout à fait	Partiellement	Peu satisfait
ALSH Limogne-en-Quercy	19	5	0
ALSH Lalbenque	47	7	0

Près de 50 % des familles souhaiteraient être impliqués davantage dans la vie de la structure.

Souhaitez-vous être impliqué davantage dans la vie de la structure ?

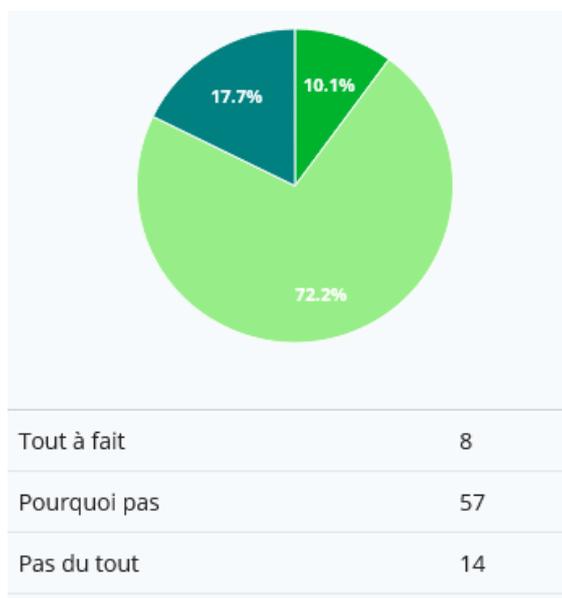
Oui/non



La majorité des familles souhaiteraient participer à des moments partagés avec les enfants au sein de l'ALSH.

Est-ce que vous participeriez à des moments partagés avec les enfants au sein de l'ALSH ?

Tout à fait/pourquoi pas/pas du tout



La majorité des familles est satisfaite de la communication réalisée au sujet du fonctionnement de l'ALSH.

Etes-vous satisfait ...	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
... de la communication qui est réalisée au sujet du fonctionnement de l'ALSH	36	40	3	0

Remarque concernant la relation avec les parents (expression libre) :

- « Je ne pense pas que les parents doivent être mêlés à ce fonctionnement »
- « Pas d'accusé réception à l'inscription. Framaform bof bof ! »
- « Beau travail et investigations »
- « Une présentation des animateurs serait bienvenue (mail ou présentiel) »
- « Un site pour avoir accès à des photos des différentes journées passées au sein de la structure ALSH »
- « Des photos de journée sur une application où autre comme l'école avec toute mon année »

Les propositions, les attentes, les remarques

Voici la retranscription de l'expression des familles :

Avez-vous d'autres remarques complémentaires concernant l'ALSH ? des attentes ? des propositions ?

Pour l'ALSH de Limogne-en-Quercy

- Continuez ainsi merci
- Les activités et les encadrants sont très sympa et convivial. Merci
- Félicitation à toute l'équipe de Limogne surtout à Mathieu que les enfants adorent
- Salle d'accueil mal insonorisée très fatigant. Groupe entier trop gros = pas familiale, imper + adultes et enfants crient trop.
- Mon enfant réclame pour y aller plus souvent mais les prix ne nous le permettent pas financièrement
- Peut-être dire davantage que les enfants d'autres écoles (même au-delà de Limogne si j'ai bien compris) s'y rendent. Ouverture
- Pour ma part tout est parfait.
- Plus d'ateliers, plus de sorties, un plus grand nombre d'animateurs, plus d'intervenants extérieurs
- Nous aimerions qu'il y ait plus de lien entre périscolaire et école publique

Pour l'ALSH de Lalbenque

- Merci à l'équipe des fidèles ! une équipe courageuse et volontaire. Et merci Béa ! heureusement que vous êtes là !
- Nous sommes très satisfaits de l'accueil et la prise en charge réservés à nos enfants, c'est super d'avoir augmenté la capacité !
- 7h30 c'est un peu tard. C'était mieux à 7h15.
- Parfait pour moi.
- Que l'équipe continue à être dynamique comme elle est et à donner des sourires aux lèvres de mes enfants !!!!
- L'été, les sorties commencent tôt et les enfants rentrent assez tard, ce qui engendre pas mal de fatigue.
- Ras ma fille s'amuse bien au centre de loisirs.
- Changement positif impulsée par la nouvelle directrice.

Enquête auprès des parents Micro-crèche Turbu'Lot

Le Questionnaire

En quelle année votre enfant a-t-il été accueillis à la micro-crèche Turbu'Lot située à Flaujac-Poujols ?

Choix de la structure – 1^{ère} inscription – 1^{er} accueil

Comment avez-vous appris l'existence de la micro-crèche ? Par votre mairie/par la CAF/par le bouche à oreille/en consultant le site de la Communauté de Communes/par le communautaire/autre

Ce mode d'accueil (accueil collectif) est-il votre premier choix ? oui/non

Si oui, pourquoi avez-vous opté pour ce mode d'accueil ?

Est-ce qu'il vous a été facile de prendre contact avec la micro-crèche (1^{er} contact) ? oui/non

Avez-vous été satisfait du délai de réponse d'admission de votre enfant ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout satisfait.

Avez-vous été satisfait de la période d'adaptation pour votre enfant, de l'accueil et des échanges lors de cette période ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout satisfait.

Le fonctionnement de la structure

Etes-vous satisfait des locaux ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout satisfait.

Etes-vous satisfait des aménagements intérieurs ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait des aménagements extérieurs ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait des horaires d'ouverture et de fermeture ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait des repas et des gouters proposés à votre enfant ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait de l'accompagnement au quotidien de votre enfant (respect de l'autonomie, de son rythme, de ses besoins ...) ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

La structure a proposé des sorties à l'extérieur, souhaitez-vous que cette proposition soit renouvelée ? oui/non

Si oui, avez-vous des idées ? des propositions ?

Les parents

Etes-vous satisfait de la disponibilité de l'équipe et de la direction pour répondre à vos questions ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait des transmissions du matin et du soir (informations échangées quotidiennement avec l'équipe concernant votre enfant) ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Etes-vous satisfait de l'ambiance au sein de la structure ? Très satisfait/satisfait/peu satisfait/pas du tout.

Souhaitez-vous être impliqué davantage dans la vie de la structure ? tout à fait/un peu/pas du tout.

La structure a déjà proposé des ateliers thématiques pour soutenir les parents (alimentation, sommeil....) souhaitez-vous que cette proposition soit renouvelée pour y participer ? Oui/Non

Si oui, avez-vous des propositions ? des idées ?

Expression libre

Avez-vous d'autres remarques complémentaires concernant la micro-crèche ? des attentes ? des propositions ?

Les familles qui ont répondu au questionnaire

Le questionnaire a été envoyé à 37 familles. Nous constatons un bon taux de participation puisque 27 familles ont répondu soit 72 %.

Les familles ont fréquenté la micro-crèche de 2016 à 2022 et se répartissent de la manière suivante :

En quelle année votre enfant a-t-il été accueilli à la micro-crèche Turbu'Lot située à Flaujac-Poujols ?

2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
15	14	8	4	7	4	1

Les familles ont appris l'existence de la micro-crèche :

<i>Comment avez-vous appris l'existence de la micro-crèche ?</i>	
Par la mairie	2
Par la CAF	0
Par le bouche à oreille	17
En consultant le site de la Communauté de communes	3
En consultant le communautaire	2
Autre	7 L'enfant aîné fréquentait déjà la structure (3) Recherche Internet (1) Par le Relais Assistantes Maternelles (1) Habitant de la commune (1) ou ayant travaillé dans la structure (1)

Pour la majorité des familles, ce mode d'accueil correspond au 1^{er} de leur choix (25 OUI sur 27 réponses).

Ce mode d'accueil (accueil collectif) est-il votre premier choix ? oui/non

Si oui, pourquoi avez-vous opté pour ce mode d'accueil ?

Pourquoi ce choix ? le tarif (5), le collectif (2) qui favorise la socialisation (4), le fait que la structure soit à taille humaine avec un petit effectif (4), les horaires (l'amplitude, la flexibilité, les horaires fixes) (4), la qualité de la prestation et l'aspect sécurisant (équipe formée, locaux adaptés, structure réglementée) (4), la fourniture du repas et des couches, la proximité (2), l'accompagnement des enfants et les activités.

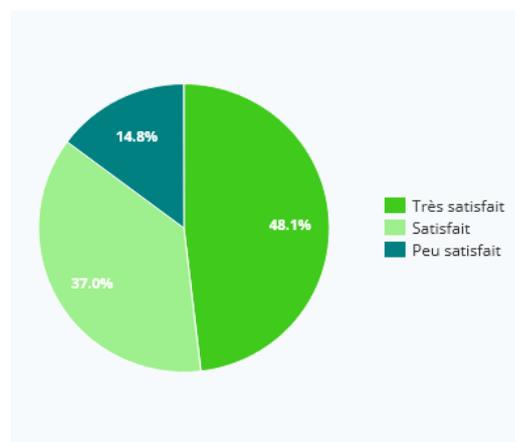
Pour la majorité des familles, il a été facile de prendre contact avec la structure (25 OUI sur 26 réponses).

Est-ce qu'il vous a été facile de prendre contact avec la micro-crèche (1^{er} contact) ? oui/non

La majorité des familles est très satisfaite ou satisfaite du délai de réponse d'admission au sein de la structure (23 sur 27 réponses).

4 familles n'ont pas jugé ce délai satisfaisant.

Avez-vous été satisfait du délai de réponse d'admission de votre enfant ?



La majorité des familles a été satisfaite de la période d'adaptation pour son enfant, de l'accueil et des échanges lors de cette période (26 Très satisfait - 1 satisfait).

Avez-vous été satisfait de la période d'adaptation pour votre enfant, de l'accueil et des échanges lors de cette période ?

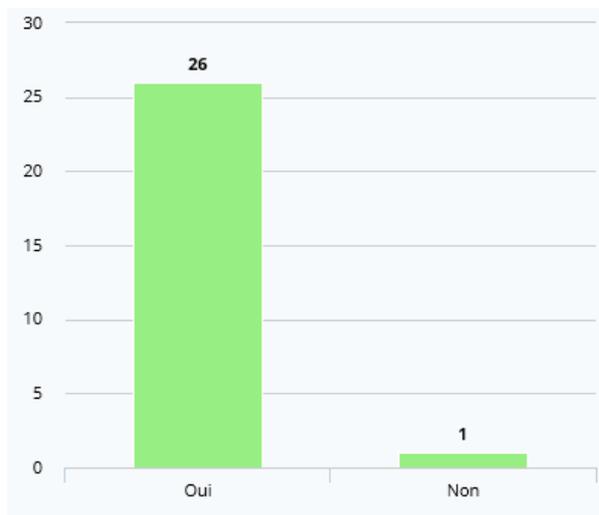
Le fonctionnement de la structure

La majorité des familles est satisfaite du fonctionnement de la structure. 2 familles sont peu satisfaites des aménagements extérieurs.

Etes-vous satisfait	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
... des locaux ?	22	5	0	0
... des aménagements intérieurs ?	21	6	0	0
... des aménagements extérieurs ?	17	8	2	0
... des horaires d'ouverture et de fermeture ?	16	10	0	0
... des repas et gouters proposés à votre enfant ?	17	10	0	0
... de l'accompagnement quotidien de votre enfant ?	23	4	0	0

La majorité des familles souhaite que soit renouvelée la proposition de sortie à l'extérieur pour les enfants de la micro-crèche (26 OUI sur 27)

La structure a proposé des sorties à l'extérieur, souhaitez-vous que cette proposition soit renouvelée ?



Les propositions suggérées par les parents : randonnées musicales, spectacles, lecture de contes, sortie à la médiathèque, sortie à la ferme pédagogique.

La relation avec les parents

La majorité des familles est satisfaite de la relation avec les parents.

Etes-vous satisfait	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
... de la disponibilité de l'équipe et de la Direction pour répondre à vos questions	23	4	0	0
... des transmissions du matin et du soir	25	2	0	0
... de l'ambiance au sein de la structure	22	5	0	0

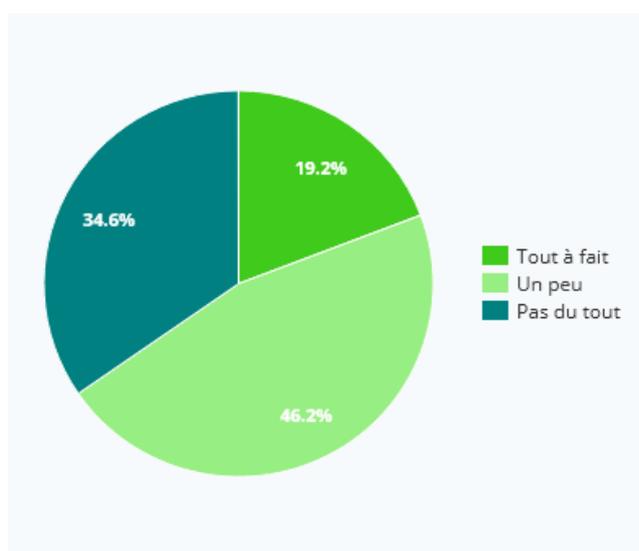
Tous les parents ne souhaitent pas être impliqués davantage dans la vie de la structure.

Souhaitez-vous être impliqué davantage dans la vie de la structure ?

Tout à fait : 5 réponses

Un peu : 12 réponses

Pas du tout : 9 réponses

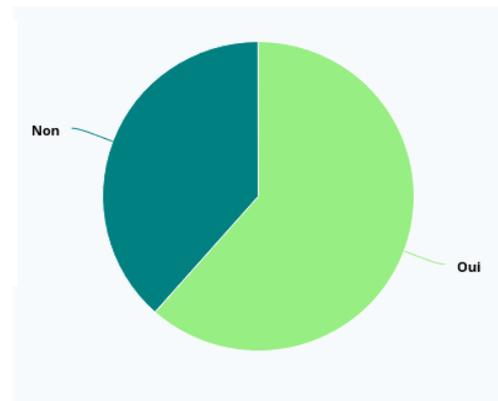


La structure a déjà proposé des ateliers thématiques pour soutenir les parents (alimentation, sommeil....) souhaitez-vous que cette proposition soit renouvelée pour y participer ?

La majorité des familles souhaitent que soit renouvelée la proposition d'ateliers thématiques pour soutenir les parents.

OUI : 16

Non : 10



Les propositions, les attentes, les remarques

Voici la retranscription de l'expression des familles :

Avez-vous d'autres remarques complémentaires concernant la micro-crèche ? des attentes ? des propositions ?

- Heureuse de voir mon enfant épanoui dans cette crèche. Seul bémol: repas parfois peu adapté aux bébés (Saumon fumé, lait cru...).
- Beaucoup de temps d'attente pour une place pour notre première enfant sinon nickel merci à eux.
- Une collation pour le matin pour les enfants déposés à l'ouverture.
- Améliorer les possibilités d'aménagement des horaires en fonction des plannings des repas.
- Coin sommeil plus sombre, peut-être plus séparé (dans la mesure du possible pour maintenir une bonne sécurité).
- Mieux partager l'attribution des temps de garde entre les familles ! Ma fille avait été gardée 1j/sem à la micro-crèche, pas 2j faute de places.
- Une équipe au top !!!
- Équipe au top ! Rien à dire ! Que du positif encore merci pour tout ce que vous avez fait pour nous.
- Un espace sieste fermé ou un peu plus séparé de l'espace vie.
- Notre fille est désormais scolarisée. En tout cas, toute l'équipe de la crèche a été formidable. MERCI x1000.
- Que l'équipe continue à faire comme ce que nous avons connu avec nos enfants. Une équipe dynamique et bienveillante.
- Tout est très bien, merci à vous toutes pour votre travail !
- Ne pas augmenter la capacité, conserver le taux d'encadrement pour préserver la qualité indéniable du travail de l'équipe.
- Améliorer l'aménagement extérieur. Davantage de verdure - sol plus adapté aux jeunes enfants - Protection des poteaux.
- Personnels professionnels et à l'écoute.